 Temps de lecture : 67 min.

Le nom de Marie Auxiliatrice fait résonner une longue histoire de confiance du peuple chrétien dans la protection de la Mère de Dieu. Au XVI^e^ siècle, l'invocation « Auxilium Christianorum » était déjà présente dans la tradition de Lorette, mais après la victoire de Lépante du 7 octobre 1571, attribuée à l'intercession particulière de la Vierge invoquée par le Rosaire, ce titre prit une résonance bien plus vive dans la mémoire chrétienne. Saint Pie V attribua la victoire à l'intercession de Marie : c'est de ce jour que naquit la fête de Notre-Dame du Rosaire et que, selon la tradition, l'invocation « Auxilium Christianorum » entra dans les litanies de Lorette. Marie du Rosaire et Marie Auxiliatrice ne sont donc pas deux dévotions distinctes : c'est la même Mère que l'Église contemple comme celle qui accompagne, soutient et secourt ses enfants dans les épreuves.

Lorsque, en 1870, saint Jean Bosco publia les Neuf jours consacrés à l'Auguste Mère du Sauveur sous le titre de Marie Auxiliatrice, il recueillit cet héritage et le traduisit dans le langage simple et concret de la vie chrétienne. Sa neuvaine ne se limite pas à demander des grâces, mais propose un véritable cheminement spirituel : neuf jours pour grandir dans la confiance en Marie, la fidélité aux sacrements, la prière, la charité et l'union à Jésus.

Index

Au lecteur

Protestation de l'auteur

PREMIER JOUR

Marie, secours des chrétiens dans les besoins de la vie

Exemple

DEUXIEME JOUR

Honorer Marie lors des solennités et des jours qui lui sont consacrés

Exemple

TROISIEME JOUR

Promouvoir la sanctification des fêtes, la fuite des blasphèmes et des mauvais discours

Exemple

QUATRIÈME JOUR

Confession fréquente

Exemple

CINQUIEME JOUR

Communion fréquente

Exemple

SIXIEME JOUR

Prétextes opposés à la communion fréquente et avantages de celle-ci

Exemple

SEPTIEME JOUR

La Sainte Messe

Exemple

HUITIEME JOUR

Honorer Jésus Eucharistie lors des solennités, des processions, de l’accompagnement du Saint-Sacrement et des visites à l’église

Exemple

NEUVIÈME JOUR

[Consolations du dévot de Marie à l’heure de la mort]

[Exemple]

[Fête de Marie Auxiliatrice]

[Acte de consécration à Marie]

[Association des fidèles de Marie Auxiliatrice]

[Avantages spirituels des membres]

[Acceptation]

Au lecteur

En plus des publications sur le culte et les merveilles de Marie invoquée sous le titre de *Secours des chrétiens*, beaucoup réclamaient une neuvaine qui, tout en expliquant le but de cette dévotion, puisse servir de guide pour célébrer avec dévotion la solennité instituée en l’honneur de cette auguste Reine du ciel. Pour satisfaire ces pieux désirs, j’ai entrepris d’exposer ici, en neuf considérations, une neuvaine qui, tout en servant de préparation à la fête de Marie Auxiliatrice, peut également être utile à ceux qui, au cours de l’année, souhaitent consacrer neuf jours à cette Bienfaitrice commune du genre humain.

Comme l’association des dévots de Marie Auxiliatrice a pour but d’obtenir pour ses membres la protection spéciale de Marie à l’heure de la mort, grâce à la dévotion envers Jésus Eucharistie et envers sa Mère Immaculée, on a pris soin de traiter les sujets et de rassembler les pensées pieuses qui semblaient les plus appropriés à cet effet.

Quant aux exemples ajoutés à chaque considération, j’ai jugé bon de taire les noms des personnes auxquelles ils se réfèrent, afin de leur éviter les questions de certains lecteurs indiscrets. Mais les sources dont ils sont tirés sont citées, et un manuscrit authentique en est conservé pour ceux qui souhaiteraient mieux

satisfaire leur dévotion.

Enfin, il y a une annexe sur les statuts de la pieuse association des dévots de Marie, que le Souverain Pontife a daigné ériger en archiconfrérie par un Bref du 5 avril 1870.

Que Marie Auxiliatrice, qui en ces temps se manifeste de tant de façons comme la grande bienfaitrice de la pauvre humanité, vienne à mon aide et aussi à ton aide, ô lecteur chrétien, afin que nous puissions vivre et mourir dans la grâce du Seigneur, et être tous un jour dignes de chanter ses louanges éternellement au ciel. Ainsi soit-il.

Protestation de l’auteur

Pour obéir aux décrets d’Urbain VIII, je proteste que je n’attribue aucune autre autorité que l’autorité humaine à ce qui sera dit dans ce livre au sujet des miracles, des révélations ou d’autres faits, et que lorsque je donne à quelqu’un le titre de saint ou de bienheureux, je ne le fais que selon mon opinion, à l’exception des choses et des personnes qui ont déjà été approuvées par le Saint-Siège apostolique.

PREMIER JOUR

Avant de faire la lecture chaque jour, on dira :

V. Deus, in adiutorium meum intende.

R. Domine, ad adiuvandum me festina.

V. Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto.

R. Sicut erat in principio et nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen.

V. Maria, auxilium Christianorum.

R. Ora pro nobis[1].

Marie, secours des chrétiens dans les besoins de la vie

1. Une bonne mère est toujours un véritable trésor et un grand réconfort pour sa famille. Ainsi, Marie, notre mère miséricordieuse, sera certainement une source de grâces et de bénédictions pour les familles chrétiennes répandues dans le monde entier. Nous vivons comme sur une mer agitée, comme en exil, comme dans une vallée de larmes. Or, Marie est l'étoile de la mer, le réconfort de notre exil, la lumière qui nous éclaire, le chemin du ciel. Elle est en somme la vie, la douceur, notre espérance : *vita, dulcedo, et spes nostra.* Elle se montre à nous en nous obtenant une aide spirituelle et temporelle constante. Marie, dit saint Jérôme, a un cœur si miséricordieux et si tendre envers les hommes qu'il n'y a jamais eu une personne qui se soit autant affligée de ses propres peines que Marie des peines des autres[2]. C'est pourquoi, dès qu'elle perçoit un besoin, elle nous apporte immédiatement son secours. Ainsi, dès que Marie apprit par l'archange que la famille de Zacharie, et en particulier Élisabeth, avait besoin d'aide, elle se rendit en toute hâte auprès d'elle, parcourant environ soixante-dix milles à travers des montagnes escarpées : *abiit in montana cum festinatione*[3]. Arrivée dans cette maison heureuse, Marie la servit pendant trois mois comme une humble servante, et ne la quitta pas tant qu'elle eut besoin de ses services. Elle fit de même à Cana en Galilée. Marie était invitée à un mariage avec Jésus et d'autres personnes éminentes, lorsque, au meilleur moment du repas, le vin vint à manquer. Marie, avec son regard maternel, remarqua que les mariés étaient dans l'embarras et se couvraient désormais de honte. À cette vue, Marie fut émue et, sans qu'on le lui demande, elle pensa à leur venir en aide. Elle assume aussitôt, comme le dit saint Bernardin de Sienne, la fonction de pieuse auxiliatrice : *officium piae auxiliatricis assumsit non rogata*[4]. « Mon fils, dit-elle à voix basse à Jésus, ils n'ont plus de vin. » Marie prononce ces mots avec une telle expression qu'elle fait comprendre qu'elle souhaite un miracle en faveur de ses fidèles, et elle l'obtient, et elle les console[5].

2. Cette tendre sollicitude de Marie ne diminua pas après son assomption au ciel par les anges ; au contraire, elle s'accrut encore davantage. Oh oui, elle se souvient encore que sur le mont Calvaire, Jésus a fait d'elle notre mère. *Mulier, ecce Filius*

tuus, puis au disciple bien-aimé : *Ecce mater tua*[6]. À ce moment-là, Jésus a touché son cœur et l'a rempli d'une telle tendresse pour nous que l'esprit humain ne peut l'imaginer. Mettons ensemble tout l'amour que toutes les mères portent à leurs enfants ; mais la plénitude de l'affection de toutes ces mères ne pourra jamais égaler l'amour que Marie seule porte à chacun de nous. Ô pensée chère, ô doux réconfort ! Avoir au ciel une Mère si tendre et si aimante !

C'est la raison, ô chrétien dévot, pour laquelle on ne lit nulle part qu'au cours de tant de siècles Marie n'ait pas toujours aidé les chrétiens dans tous leurs besoins. Oh ! non, s'écrient d'une seule voix saint Augustin et saint Bernard, on n'a jamais entendu dire dans le monde que quelqu'un, dans le besoin, ait eu recours à Marie avec confiance et ait été abandonné par elle[7]. Feuilletez les pages des livres saints et de toutes les histoires, parcourez le monde chrétien, interrogez les peuples, les royaumes, les villes, les villages, les familles, et demandez-leur s'il est jamais arrivé que Marie ait manqué de venir en aide à ses enfants dans le besoin. À votre question, tous répondront d'une seule voix : *non, jamais.*

Pour mieux les convaincre de cette vérité, entre, ô mon lecteur, dans un sanctuaire dédié à Marie, et tu ne tarderas pas à te convaincre qu'elle est *le secours des chrétiens* dans les besoins de la vie. Contemple sur ces murs sacrés les signes de sa bonté et de sa puissance. Tu y verras un malade déjà condamné par les médecins, mais qui, grâce à Marie, retrouve la santé ; ici, un autre guéri de la fièvre ; là, un autre de l'épilepsie, un troisième de la gangrène. Tu en verras d'autres encore qui, par son intercession, ont échappé aux mains des assassins, ou aux inondations, ou aux incendies, ou à une chute, et ainsi de suite. En sortant de là, tu ne pourras t'empêcher de t'écrier : « Ô *Marie, combien tu es puissante et combien tu es bonne, combien il est vrai que tu apportes ton aide à ceux qui t'invoquent dans les besoins de la vie. »*

3. Si Marie vient à notre aide dans nos besoins temporels, elle nous aide avec beaucoup plus de sollicitude dans nos besoins spirituels. Il faudrait écrire de gros volumes pour énumérer tous les grands bienfaits que Marie a accordés à ses dévots. Saint Bernard exprime cette vérité en disant : Dieu a voulu que tout le bien nous vienne par Marie, *totum nos habere voluit per Mariam ;* et saint Bernardin de Sienne ajoute : Toutes les grâces que nous recevons de Dieu sont dispensées par l'intermédiaire de Marie, et elles sont dispensées à ceux que Marie veut, quand elle veut et comme elle veut[8]. Et oh, combien de vierges doivent leur pureté virginale à sa protection ! Combien de jeunes gens la victoire sur leurs passions ! Combien de

pères, combien de mères le salut éternel de leurs enfants ! On peut dire que dans la nouvelle loi, il n'y a pas de saint qui ne reconnaisse sa sainteté à l'intercession de Marie. L'histoire nous dit que les plus illustres d'entre eux étaient aussi les plus dévots de Marie.

Marie n'est pas seulement l'aide des chrétiens en particulier, mais aussi le soutien de l'Église universelle. Grâce à l'aide de Marie, les apôtres, les martyrs et l'Église primitive ont vaincu leurs persécuteurs ; grâce à son aide, l'idolâtrie a été éradiquée ; grâce à elle, l'étendard de la Croix a flotté dans le monde entier et triomphe[9]. Grâce à elle, les barbares ont été vaincus, grâce à elle, les hérétiques ont été confondus, grâce à elle, les hérésies ont été éradiquées. C'est donc à juste titre que saint Jean Chrysostome appelait déjà Marie l'honneur, la gloire, la forteresse de l'Église : *Ecclesiae nostrae decus, gloria et firmamentum*[10]. C'est pourquoi, ô lecteur dévot, nous disons avec saint Bernard : Dans les dangers, dans les angoisses, dans les doutes, pense à Marie, invoque Marie. Que Marie ne quitte jamais tes lèvres ; que Marie ne s'éloigne jamais de ton cœur. *In periculis, in angustiis, Mariam cogita, Mariam invoca ; non recedat ab ore, non recedat a corde*[11].

Pratique. – Dans les soucis et les peines, j'invoquerai souvent Marie.

Exemple

L'histoire nous fournit de nombreux exemples qui prouvent à quel point Marie est prompte à venir en aide aux chrétiens dans les besoins de la vie. La victoire qu'elle a donnée aux chrétiens contre les Turcs en est un exemple parmi d'autres. Ces ennemis du nom chrétien, après de nombreuses victoires, ont passé au fil de l'épée vingt mille chrétiens dans la seule ville de Nicosie, en ont écorché d'autres, en ont dévoré plusieurs vivants. Non contents de cela, ni des conquêtes réalisées, ils menacèrent toute la chrétienté de sang et de massacre. Qui oserait s'opposer à ces redoutables ennemis ? Le pape saint Pie V, qui gouvernait alors l'Église, tenta certes d'unir les princes chrétiens dans une sainte ligue ; il les invita, les pria de prendre les armes contre l'ennemi commun, mais seuls le roi d'Espagne Philippe II, le duc de Savoie Emmanuel-Philibert et quelques autres Italiens furent touchés par la voix du Vicaire de J.-C. Alors le pape, voyant que les forces des chrétiens étaient trop inférieures à celles des infidèles et qu'il était humainement impossible de

remporter la victoire, plaça toute sa confiance en Marie. Il ordonna donc des prières publiques et privées à toute la chrétienté, et lui-même, plein de confiance, s'abandonna entre ses bras. Il ordonna ensuite aux généraux de l'armée chrétienne de renvoyer de leur armée tous les gens de mauvaise vie et d'exiger des soldats restants une conduite irréprochable et une tendre dévotion à Marie. Les combattants se confessent, reçoivent la sainte communion, sont bénis par le Vicaire du Christ et, sous la protection de la Reine du ciel, prennent la mer à la recherche de l'ennemi. Le 8 octobre, les deux flottes se rencontrent près de Lépante, ville de Grèce. Il est quatre heures de l'après-midi. Au son des trompettes, le signal de la bataille est donné, et les chrétiens, au cri de *« Vive Marie »,* se jettent sur les infidèles. Après une heure de combats acharnés, la victoire est encore incertaine, quand le chef des Turcs tombe mort. À cette nouvelle, les barbares perdent courage, se dispersent et s'enfuient ; leurs navires sont arrêtés, coulés ou incendiés. Le massacre est général, la défaite totale. En peu de temps, les Turcs perdent trente mille hommes, deux cent vingt-quatre navires et quatre cent vingt-sept canons. Ces pertes ont entraîné l'effondrement de la puissance musulmane, qui depuis ce jour n'a cessé de décliner pour atteindre aujourd'hui son extrême limite. Tout le monde reconnut qu'une victoire aussi prodigieuse était due à Marie qui, au moment même où elle la remportait, daigna également la révéler à Rome à son très pieux Pape dans une vision céleste. En signe de reconnaissance et d'affection, Pie V décréta que l'invocation « *Maria, auxilium Christianorum, ora pro nobis* » soit insérée dans les Litanies de Lorette.

DEUXIEME JOUR

V. Deus, in adiutorium meum intende.

R. Domine, ad adiuvandum me festina.

V. Gloria Patri etc.

R. Sicut erat etc.

V. Maria, auxilium Christianorum.

R. Ora pro nobis.

Honorer Marie lors des solennités et des jours qui lui sont consacrés

1. Si nous voulons que Marie nous aide dans les besoins de la vie, il faut une volonté sincère, un désir vif de la satisfaire et d'accomplir tout ce que nous savons lui être agréable, en l'honorant spécialement lors des solennités et autres jours qui lui sont consacrés. En ces jours, les anges et les saints du ciel exultent de joie ; ils multiplient les louanges à leur Reine, et se pressent autour de son trône pour l'honorer et proclamer sa puissance et sa gloire. C'est pourquoi, pendant les jours qui lui sont consacrés, nous nous efforçons de purifier notre âme de toute souillure de péché par une bonne confession, puis nous nous approchons de la sainte communion. C'est là la manière la plus appropriée de plaire à Marie et de célébrer ses solennités. Ne manquons pas d'aller écouter ses louanges dans une église et, si nous ne le pouvons pas, lisons au moins et méditons certaines de ses vertus, en particulier les faits et les mystères qui sont commémorés lors de ces solennités spéciales.

2. Mais afin de nous rendre plus agréables à Marie pendant les jours consacrés à sa gloire, efforçons-nous, ô pieux chrétiens, de nous y préparer par une pieuse neuvaine, ou au moins par un triduum. Que fait un bon fils lorsqu'il sait que la fête de sa mère approche ? Dans les jours qui précèdent, il prépare le cadeau qu'il lui fera ; il réfléchit aux fleurs avec lesquelles il composera un beau bouquet digne de sa mère ; il prépare une lettre ou un petit sermon qui lui permettra d'exprimer au mieux, le moment venu, l'affection filiale de son cœur. En outre, pendant ces jours-là, il s'efforce de remplir plus rigoureusement tous ses devoirs ; il veille plus que jamais à ne lui causer aucun désagrément, même minime ; en somme, il s'efforce de la satisfaire en tout. Ainsi, dans les jours qui précèdent les fêtes de Marie, nous sommes plus exacts dans l'accomplissement de nos devoirs, plus patients, plus charitables. Le matin, tout au long de la journée, le soir, nous essayons d'élever notre esprit et notre cœur vers Marie par de ferventes invocations. Nous essayons de vivre en étroite union avec Elle en faisant tout pour lui plaire. Ces actes de vertu sont comme un beau bouquet de fleurs spirituelles, à offrir à Marie le jour de la fête. Venez, ô mes enfants, dit-elle, faites-moi des guirlandes de fleurs, entourez-moi de fruits, car je languis d'amour pour vous : *fulcite me floribus, stipate me malis, quia*

amore langueo[12]. Les plus dévots ont coutume de faire chaque jour de la neuvaine une mortification dans la nourriture ou la boisson, ou de faire une aumône, ou d'écouter une messe, ou même de s'approcher chaque jour de la sainte communion. Si la neuvaine ou le triduum a lieu dans une église, ils assistent ponctuellement aux offices qui y sont célébrés. Sainte Gertrude, lors de la fête de l'Assomption, vit Marie ayant sous son manteau un chœur de belles jeunes filles ; et elle comprit que ce groupe chanceux était composé des âmes qui s'étaient préparées avec dévotion à cette solennité sacrée ; et que, par conséquent, Marie les regardait désormais d'un œil plus bienveillant, et les anges les gardaient avec plus d'affection.

3. Outre les hommages que nous rendons à Marie tout au long de l'année, lors des neuvaines et de ses fêtes, la Sainte Église nous exhorte à lui consacrer également le samedi de chaque semaine. C'est pourquoi nous pratiquons nous aussi, ce jour-là, quelque acte de vertu et de piété en l'honneur de cette auguste Reine du ciel. Saint Jean de la Croix, sainte Thérèse, saint Alphonse-Marie de Liguori et beaucoup d'autres avaient coutume de jeûner ce jour-là ; et c'est ce que font encore aujourd'hui de nombreux bons chrétiens. D'autres se rendent à l'église ou récitent quelques prières chez eux devant une image de Marie ; d'autres offrent toutes les actions de cette journée en son honneur.

Mais cela ne nous suffit pas, cher frère. Ne laissons pas passer un jour sans honorer Marie. Saluons-la souvent par des jaculatoires affectueuses. Un jour que Saint Bernard saluait la Vierge avec beaucoup d'affection par les mots *Ave Maria*, il l'entendit lui répondre : *Ave Bernarde*. Efforçons-nous également de participer aux processions solennelles qui ont lieu en l'honneur de cette Reine céleste. Inscrivons-nous à une confrérie pieuse, puis accomplissons les pratiques de dévotion qui y sont prescrites. Parle souvent d'elle aux jeunes et aux adultes, diffuse des images, des médailles, des livres qui traitent de sa grandeur et font naître une tendre confiance et un amour pour elle. Oh alors, Marie nous protégera comme une véritable Mère dans cette vie, et nous préparera une place de choix au ciel, car il est écrit : ceux qui m'honorent auront la vie éternelle : *qui elucidant me, vitam aeternam habebunt*[13].

Pratique. – Je me propose de faire chaque samedi une abstinence en l'honneur de Marie.

Exemple

Dieu, surtout ces derniers temps, se plaît à accomplir les plus grands miracles pour soulager les affligés, par l'intercession de Marie Auxiliatrice. Au cours de cette neuvaine, nous en raconterons quelques-uns pour l'édification commune. Pour l'instant, voici le fait suivant.

Le 10 juin 1868, vers midi, un homme d'allure distinguée arriva à Turin à l'église de Marie Auxiliatrice. Descendant de la voiture qui l'avait conduit à toute vitesse, il entra dans le sanctuaire et demanda à se confesser ; puis, avec un recueillement exemplaire, il s'approcha de la sainte Communion. Après avoir rendu grâce, il se rendit à la sacristie, fit une offrande au directeur de l'église et dit : « Priez pour moi et racontez au monde entier les merveilles du Seigneur grâce à l'intercession de la Sainte Vierge. » Interrogé sur son identité et sur ce qui l'avait conduit là, il répondit : « Je viens de Faenza ; j'avais un enfant, seul objet de mes espoirs. Tombé malade à l'âge de quatre ans, on ne me donnait plus aucun espoir de vie, et je le pleurais, inconsolable, comme s'il était mort. Un ami, pour me consoler, m'a suggéré de faire une neuvaine à Marie, secours des chrétiens, en promettant de faire une offrande pour cette église. J'ai tout promis, et j'ai ajouté que je viendrais personnellement faire mon offrande en m'approchant ici des saints sacrements si j'obtenais cette grâce. Dieu m'a exaucé. À la moitié de la neuvaine, mon fils était hors de danger, et il jouit maintenant d'une excellente santé. Il ne sera plus à moi, mais je l'appellerai pour toujours fils de Marie. Après avoir marché deux jours, j'ai maintenant accompli mon obligation et je repars consolé, et je bénirai toujours la Mère de la Miséricorde, Marie Auxiliatrice[14].

TROISIEME JOUR

V. Deus, in adiutorium meum intende :

R. Domine, ad adiuvandam me festina.

V. Gloria Patri etc.

R. Sicut erat etc.

V. Maria, auxilium Christianorum.

R. Ora pro nobis.

Promouvoir la sanctification des fêtes, la fuite des blasphèmes et des mauvais discours

1. Trois graves désordres se sont aujourd'hui introduits parmi les chrétiens ; des désordres qui, tout en insultant la Majesté de Dieu et en faisant des ravages parmi les âmes, déchirent le Cœur très doux de Marie. Le premier de ces désordres est la profanation des jours fériés. Nous en sommes arrivés au point où, dans de nombreuses villes et villages, on ne fait plus de distinction entre les jours de fête et les jours de travail. Pendant les jours fériés, on travaille à la campagne, on travaille dans les ateliers, on travaille en public, on travaille en privé. Il semble que les ennemis de Dieu se soient unis en criant : « *Faisons cesser les jours de fête sur la terre* »[15]. Le deuxième désordre est le blasphème, qui se répand terriblement. Malheureusement, le démon a su enseigner à de nombreux chrétiens le métier inique qu'il exerce en enfer : *maudire et blasphémer.* Ainsi, des blasphèmes de toutes sortes sortent de la bouche de beaucoup, des grands et des petits, des hommes et même des femmes. On blasphème contre Dieu et sa Providence, ses attributs, le Saint-Sacrement et tout ce qui est religieux et saint. Comme si ces deux désordres ne suffisaient pas à dévaster la terre, un troisième s'y ajoute, non moins funeste pour les âmes, à savoir les discours irréligieux et déshonnêtes. Les premiers portent atteinte à la pureté de la foi, les seconds à la pureté des mœurs ; les premiers font perdre l'estime de l'Église et de ses ministres, les seconds corrompent les mœurs, les esprits et les cœurs. *Corrumpunt bonos mores colloquia prava*[16]. Pour ces trois crimes, l'enfer a, pour ainsi dire, élargi ses mâchoires, car un nombre incalculable de chrétiens y précipitent malheureusement chaque jour. Oh ! temps déplorable ! L'enfer s'en réjouit, le Ciel en pleure.

2. Chrétien, si nous voulons faire un grand plaisir à Marie, non seulement nous ne devons pas souiller notre âme d'aucun de ces péchés, mais nous devons aussi, avec tout notre zèle, nous efforcer de les éradiquer du monde, ou du moins de les réduire. Nous devons nous efforcer d'y parvenir par l'exemple et par la parole

auprès de tous ceux avec qui nous sommes en relation, et en particulier auprès de nos employés. Ainsi, dans ta maison, sois le premier à sanctifier les jours de fête. Le samedi et la veille des fêtes, efforce-toi d'accomplir tout travail urgent, afin que le lendemain, le démon ne te trouve pas un prétexte pour travailler ou faire travailler. Que les membres de ta famille sachent que telle est ta volonté ; que tes serviteurs le sachent afin qu'ils s'acquittent de toutes leurs tâches dès la veille. Souviens-toi, dit Dieu, de sanctifier le jour férié ; et de ne faire aucun travail servile ce jour-là : *memento ut diem sabbati sanctifices, nec facies in eo omne opus*[17]. Souvenons-nous donc que le jour férié est le jour du Seigneur et qu'en plus de nous abstenir de tout travail servile, nous devons l'occuper à des choses qui lui rendent honneur et gloire, et qui sont bénéfiques à notre âme. Si nous sanctifions dûment la fête, nous serons bénis. Dieu promet en plusieurs endroits des Écritures saintes une grande prospérité aux fidèles qui observent les fêtes[18]. Au contraire, les profanateurs de celles-ci doivent s'attendre aux plus graves malheurs. Dans l'ancienne loi, ils étaient menacés de mort par lapidation : *qui polluerit illud morte morietur*[19]. Le vénérable curé d'Ars disait à juste titre : « *Je connais deux moyens de courir à la ruine : voler et profaner les fêtes.*

3. Gardons-nous aussi, ô lecteur dévot, de proférer des blasphèmes de quelque nature que ce soit. Le blasphème est une injustice solennelle et une noire ingratitude envers Dieu : c'est un acte de désespéré. Saint Augustin, parlant de ceux qui blasphèment Jésus-Christ, dit que leur péché n'est pas moins grand que celui des Juifs qui l'ont crucifié : *non minus peccant qui blasphemant Christum regnantem in coelo, quam qui crucifixerunt ambulantem in terris*[20]. Si tu es père, mère ou si tu exerces une autre forme de supériorité, avertis et punis les coupables avec des peines proportionnées. Oh non ! ne permets jamais à quiconque d'oser profaner ta maison par ce péché. Dans l'ancienne loi, Dieu ordonnait que les blasphémateurs soient condamnés à mort et lapidés : *qui blasphémaverit nomen Domini, morte moriatur : lapidibus opprimet eum omnis multitudo*[21]. Bien que cette loi pénale ne soit plus en vigueur aujourd'hui, Dieu ne manque pas parfois de punir les profanateurs de son nom par les châtiments les plus terribles. Souvent, un seul blasphème suffit pour que la malédiction divine s'abatte sur la tête. Pour avoir blasphémé dans le camp de Sennachérib, 180 000 soldats périrent en une seule nuit. Pharaon blasphème en criant : « *Je ne connais pas le Seigneur »,* et il est enseveli dans la mer avec son armée. Julien l'apostat blasphème et meurt transpercé. Arius, blasphémateur de la divinité de Jésus-Christ, périt dans les toilettes. L'hérétique Olympius, qui avait publiquement blasphémé contre la Sainte Trinité, fut frappé et réduit en cendres par trois coups de foudre devant tous ceux

qui l'écoutaient[22]. Oui, il est difficile que le blasphème reste impuni ici-bas. Fuyons-le par charité. Ce que je te recommande à propos des blasphèmes vaut également pour les mauvais discours. Ne te laisse jamais inciter à parler en mal de la religion, de ses pratiques et de ses ministres. Respecte le pape et ses décisions ; honore l'évêque, le curé et toute personne consacrée, et soumets-toi à eux de tout ton cœur et de toute ton âme : *« Obedite praepositis vestris, et subiacete eis »,* disait saint Paul[23]. En ce qui concerne les bonnes mœurs, que tes paroles soient toujours honnêtes, chastes et pudiques. Sache que ce qu'il n'est pas permis de faire, il n'est pas permis non plus de le penser, et encore moins de le dire en présence d'autrui. Souvent même, c'est un délit de parler avec d'autres de ce qu'il te serait permis de faire. Si Dieu juge sévèrement les paroles oiseuses et inutiles, qu'en sera-t-il des paroles mauvaises et scandaleuses ? Parfois, une seule de ces paroles suffit à causer la ruine d'une âme, car, comme on l'a dit, les mauvaises paroles corrompent les bonnes mœurs : *corrumpunt bonos mores colloquia prava.* – Ne dis pas : « *Si je parle un peu librement, je le fais avec des personnes de jugement, pour lesquelles il n'y a rien à craindre ».* C'est une tromperie. Pour commettre un péché mortel, il suffit d'une mauvaise pensée consentie. Comment peux-tu être sûr que celui qui t'écoute ne sera pas victime de tes paroles ? Et puis, tu es chrétien, et cela suffit. Ta langue est consacrée par le corps de Jésus-Christ, que tu as reçu tant de fois dans la sainte Communion. Ne la profane pas avec des propos obscènes. Saint Paul dit aux chrétiens que certains vices ne doivent même pas être mentionnés entre eux : *impudicitia nec nominetur in vobis.* Ne tolère jamais non plus que l'on parle de manière irréligieuse ou obscène en ta présence, et lorsque cela se produit, sache te montrer courageux, élève la voix auprès de tes inférieurs, avertis tes égaux, et auprès de tes supérieurs, si la prudence te conseille de te taire, montre néanmoins un air de dégoût pour leur faire savoir que tu refuses de prendre part à de telles conversations. Oh oui, que Marie t'aide à toujours fuir les trois maux mentionnés, et qu'elle t'accorde la grâce de diminuer les offenses envers elle et envers son divin Fils, et de fermer l'enfer à tant d'âmes malheureuses !

Pratique. – Je sanctifierai les jours de fête et je fuirai les blasphèmes et les mauvais discours.

Exemple

Si Dieu protège et récompense les dévots de Marie dans cette vie, il ne manque pas

non plus de punir parfois terriblement ceux qui la déshonorent et la blasphèment. Citons quelques faits.

Nestorius, hérétique du V^{e} siècle, blasphème Marie en disant qu'elle n'est pas la mère de Dieu, mais il ne finit pas ses jours en paix : rapidement atteint d'une terrible maladie, il meurt avec la langue pourrie et rongée par les vers. Au VIII^{e} siècle, Constantin Copronyme blasphème lui aussi la Très Sainte Vierge, mais Jésus-Christ ne laisse pas impuni celui qui blasphème sa Mère. Constantin est frappé d'une infirmité honteuse : des ulcères et des pustules enflammées se forment sur son corps, le faisant hurler de douleur, tandis qu'une fièvre ardente le dévore. Finalement, parmi les tourments les plus horribles, il rend son dernier souffle en se débattant et en criant. Son fils suit les traces de son père et ajoute des actes à ses paroles. Un jour, il fait arracher les couronnes de pierres précieuses et de diamants qui ornent la tête de Marie dans l'église et les place sur sa propre tête. Mais aussitôt, son front est couvert de furoncles pestilentiels qui, le jour même, le conduisent à la mort. Un chevalier hollandais, se moquant de la dévotion des catholiques envers la Sainte Vierge, dit un jour : *Si cette Madone fait des miracles, pourquoi ne rend-elle pas la vue à mon cheval aveugle ?* Le blasphémateur est exaucé : le cheval recouvre la vue, mais le chevalier la perd instantanément[24]. Je ne finirais pas si je voulais continuer. Ces quelques faits suffisent à nous convaincre que Dieu veut que nous respections et honorions sa Très Sainte Mère.

QUATRIÈME JOUR

V. Deus, in adiutorium meum intende.

R. Domine, ad adiuvandum me festina.

V. Gloria Patri et Filio etc.

R. Sicut erat etc.

V. Maria, Auxilium Christianorum,

R. Ora pro nobis.

Confession fréquente

1. L'une des plus grandes miséricordes de Jésus-Christ est le sacrement de la confession. Malheur à nous si Jésus avait dit : « Je vous donne le baptême, j'efface votre péché originel et actuel si vous en avez, je vous constitue héritiers de mon royaume ; mais j'exige que vous restiez innocents jusqu'à la fin de votre vie. Si jamais quelqu'un avait l'audace de se souiller d'une faute grave, sachez qu'il n'y aurait plus d'espoir de salut pour lui. » Jésus aurait pu parler ainsi, et pourtant sa miséricorde aurait été grande en nous donnant donné la grâce du saint baptême. Mais connaissant notre faiblesse et sachant qu'après le baptême, beaucoup pécheraient gravement, il a établi un autre sacrement, par lequel nous pouvons retrouver sa grâce divine, le droit et l'espérance du Paradis. Il a donc donné à ses ministres le pouvoir de pardonner les péchés en son nom : *quorum remiseritis peccata remittuntur eis*[25], et il a ordonné de pardonner non seulement sept fois, comme le lui demandait saint Pierre, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois : *usque ad septuagies septies*[26], c'est-à-dire toutes les fois que le pécheur repentant aura confessé ses fautes.

Selon la volonté de Jésus-Christ, la confession est donc le deuxième moyen de réconciliation avec Dieu, c'est la deuxième planche de salut après le naufrage. Quiconque, après le baptême, a commis un péché mortel n'a d'autre issue que de se confesser, c'est-à-dire de confesser avec repentir toutes ses fautes à un prêtre approuvé et de recevoir de lui l'absolution. De tout temps, la confession secrète des péchés a été pratiquée ; à toutes les époques, elle a été jugée nécessaire pour obtenir le pardon de Dieu. Au V^{e} siècle de l'Église, saint Augustin exhorte les fidèles à faire pénitence de leurs péchés à temps, et il en donne la raison en disant que « *si quelqu'un arrive à la fin de sa vie, il ne sait pas s'il pourra encore la recevoir, et il ignore s'il pourra encore confesser ses péchés à Dieu et au prêtre* »[27]. Au III^{e} siècle, saint Cyprien recommande également aux pécheurs de confesser leurs crimes de leur vivant, tant que leur confession peut être reçue, *tant qu'ils peuvent obtenir la pénitence et le pardon par l'intermédiaire des prêtres*[28]. Peu avant, Origène comparait le pécheur à celui qui souffre d'une forte indigestion et disait que *s'il ne voulait pas étouffer, il devait se débarrasser de son péché en le confessant au médecin spirituel, c'est-à-dire au prêtre*[29]. – Pour toutes ces raisons, l'Église réunie

au concile de Trente condamna comme hérétiques ceux qui nient l'institution divine et la nécessité de la confession[30]. Ainsi, riches et pauvres, serviteurs et maîtres, rois, monarques, empereurs, prêtres, évêques, les papes eux-mêmes, tous doivent s'incliner devant un prêtre pour obtenir le pardon des fautes qu'ils ont commises après leur baptême.

2. La confession a non seulement l'avantage de nous redonner la grâce de Dieu lorsque nous l'avons perdue, mais aussi de l'accroître lorsque nous la fréquentons avec des péchés véniels seulement. Elle nous apporte encore d'autres avantages : elle empêche le vice de s'enraciner dans notre cœur ; elle diminue les péchés, en nous donnant la force d'en éviter beaucoup, graves et légers ; elle rend notre âme toujours plus belle aux yeux de Dieu. C'est pourquoi saint Bernard nous exhorte en ces termes : « Aime la confession, si tu veux paraître beau devant Dieu : *ama confessionem si affectas decorem* »[31]. La confession nous procure également une paix parfaite de conscience. Grâce à la confession, nous recevons de sages conseils d'un fidèle ami de l'âme, une plus grande force pour combattre et vaincre le démon, une plus grande confiance pour le jour de la mort, des mérites plus grands pour le ciel.

Compte tenu des nombreux avantages spirituels, chaque chrétien doit s'efforcer de s'approcher souvent de ce sacrement, car pour profiter des bienfaits mentionnés, il ne suffit pas de s'en approcher une fois par an, ou rarement. Si quelqu'un ne se lavait qu'une ou deux fois par an, oh combien son visage deviendrait laid et difforme ! S'il ne nettoyait ses vêtements qu'une ou deux fois par an, il dégagerait certainement une odeur épouvantable. Il en va de même pour l'âme de celui qui se confesse rarement. C'est pourquoi, ô mon lecteur, efforçons-nous de nous en approcher à toutes les solennités de Notre-Seigneur et de la Bienheureuse Vierge, et mieux encore tous les quinze jours, ou une fois par mois comme le recommandent tous les catéchismes, ou tous les huit jours, selon le conseil de saint Philippe Néri. – Certains diront : « Je voudrais me confesser souvent, mais mes affaires m'en empêchent. » C'est une excuse vaine, c'est une tromperie du démon. C'est une excuse vaine, car pour te confesser, tu pourrais choisir les jours fériés, pendant lesquels les affaires temporelles doivent nécessairement être mises de côté. Cela étant dit, il est impossible qu'un chrétien ne puisse pas trouver de temps en temps au moins une heure pendant les jours fériés pour accomplir un acte d'un si grand avantage. C'est encore une *tromperie du démon,* car la première, la plus importante, voire la seule affaire, est celle de te sauver. Oh ! s'écrie le Seigneur, *à quoi sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il perd son âme*[32] ?

3. Le démon, ennemi de toutes les œuvres saintes, lorsqu'il ne parvient pas à nous éloigner de la confession, s'efforce de nous y amener sans les dispositions nécessaires, afin que nous n'en tirions que peu ou pas d'avantage. C'est pourquoi, ô pieux chrétien, mets en pratique les deux conseils suivants, que je considère comme de la plus haute importance.

1. Lors de chacune de tes confessions pense qu'elle pourrait être la dernière de ta vie. Crois-moi, cher lecteur, un grand nombre de chrétiens se confessent, mais ils se confessent mal. Sainte Thérèse a eu une terrible vision à ce sujet. Dieu lui a montré la multitude d'âmes qui se présentaient devant le tribunal divin pour être jugées, et elle a vu, dit-elle, que ces âmes tombaient en enfer comme la neige tombe en hiver sur le dos des montagnes. Effrayée, je demandai la raison de cela, et Dieu répondit que celles-ci allaient à la perdition non pas parce qu'elles avaient refusé de se confesser, mais parce qu'elles s'étaient mal confessées. C'est pourquoi, confesse-toi au cours de ta vie comme si tu étais à l'article de la mort, c'est-à-dire *avec contrition* et *sincérité,* en essayant de mettre en pratique les résolutions que tu prends dans ta confession.

2. En faisant ton examen, jette toujours un regard sur ta vie passée, et si tu éprouves quelque trouble de conscience ou si tu as quelque crainte au sujet des confessions déjà faites, confie-le aussitôt à ton confesseur. Ne remets pas cela à plus tard, car tu te mettrais en danger de faire des confessions sacrilèges, ou du moins de causer un grave préjudice à ton âme.

Courage donc, dévot de Marie, observe ce que je t'ai dit, et lorsque tu t'approches de ce sacrement de miséricorde, souviens-toi de prier Marie afin qu'elle t'obtienne un véritable repentir de tes fautes et une ferme résolution de fuir toujours et partout le péché et les occasions de pécher. En agissant ainsi, tu te rendras toujours plus cher à cette Reine du ciel, et tu acquerras à chaque confession une augmentation de grâce sur terre et une augmentation de gloire au ciel.

Pratique. – Je me préparerai à faire une bonne confession en l'honneur de Marie, et si le confesseur en voit la nécessité, je ferai également une confession générale.

Exemple

Marie Auxiliatrice fait sentir partout les doux effets de sa puissance et de son amour maternel. Le 26 juillet 1868, une personne écrivait depuis l'Autriche le récit suivant.

Il y a quelques jours, prise de peur, j'ai invoqué l'aide de Marie Auxiliatrice en faveur de mon gendre, et maintenant je ne sais pas comment la remercier. Après une grave maladie, le malade était à l'article de la mort. Il a reçu les saints sacrements de manière exemplaire et a fait preuve de la résignation et de la force d'un vrai chrétien agonisant. Mais ma fille, moi-même et toute la famille étions terrifiés à l'idée de le perdre. Dans cette terrible épreuve, nous avons commencé une neuvaine en l'honneur de Marie Auxiliatrice, notre seul espoir. Le 18, nous avons commencé cette neuvaine mémorable et j'ai mis au cou du malade la prodigieuse médaille de Marie Auxiliatrice. Chose incroyable, le jour même, le malade a repris tant de forces et son état s'est tellement amélioré que les médecins l'ont jugé hors de danger. Aujourd'hui (26 juillet), le malade parle, rit, plaisante et a déjà pu reprendre des forces en buvant et en mangeant divers aliments. Que le nom de Marie Auxiliatrice soit donc béni, exalté et invoqué par tous et en tout lieu, maintenant et toujours.

À l'événement susmentionné, nous ajoutons celui qui s'est produit à Huete, en Espagne, le 29 mai 1867. Une pauvre mère avait un petit garçon de sept ans qui, trois mois auparavant, avait complètement perdu la vue à la suite de la variole. Après avoir tenté en vain tous les remèdes et n'espérant plus rien des remèdes humains, elle plaça toute sa confiance dans la protection de Marie Auxiliatrice. Conduisant le petit aveugle par la main, elle se rendit ce jour-là à l'église. Après s'être confessée, elle se prosterna en pleurant aux pieds de l'image de Marie et dit à l'enfant : « Mon fils, recommande-toi à Notre-Dame Auxiliatrice et demande-lui de te guérir et de te rendre la vue. »

Obéissant à l'invitation de sa mère, le petit garçon se mit à prier en disant : « Vierge Auxiliatrice, guéris mes petits yeux. » À peine eut-il prononcé ces mots qu'il s'écria : « Maman, maman, je vois l'image de la Sainte Vierge. Oh ! comme elle est belle ! Je te vois aussi, et je vois mes petites mains. » La grâce étant faite, la mère, folle de joie, éclata en sanglots, accompagnée de toutes les personnes présentes ; elle remercia à haute voix sa Libératrice et annonça partout sa bonté et sa puissance[33].

CINQUIEME JOUR

V. Deus, in adiutorium meum intende.

R. Domine, ad adiuvandum me festina.

V. Gloria Patri etc.

R. Sicut erat etc.

V. Maria, Auxilium Christianorum,

R. Ora pro nobis.

Communion fréquente

1. L'amour que Jésus-Christ porte aux hommes est très tendre.

Tout au long de sa vie mortelle, par ses paroles et ses actes, il a fait savoir que les hommes sont la joie de son cœur : *deliciae meae esse cum filiis hominum*[34]. Malgré tout ce qu'il avait déjà accompli, son cœur n'était pas encore satisfait. Il a voulu accomplir un miracle que l'on peut appeler le résumé de tous ses miracles : *memoriam fecit mirabilium suorum*[35]. Dans son infinie sagesse, il trouva le moyen de se lier à nous dans une union ineffable, de venir en nous avec son Corps, son Sang, son Âme et sa Divinité, d'unir à lui notre corps et notre âme si étroitement au point de plus faire qu'un avec lui et presque un seul et même corps[36]. Il a trouvé le moyen de se faire manger par nous sans cesser de vivre glorieux et immortel : *Escam dedit timentibus se*[37]. Comment ? Par l'institution admirable de la Sainte Eucharistie.

2. Notre bon Jésus, lors de la dernière Cène, après avoir dit à ses apôtres *qu'il avait désiré ce moment* avec *le plus vif désir*[38] ; après leur avoir rappelé les promesses

déjà faites de leur donner à manger et à boire sa Chair et son Sang[39], leur explique comment il avait trouvé le moyen de satisfaire ses désirs. Il prend donc le pain, lève les yeux vers le ciel, le bénit, le rompt et le tend à ses disciples en prononçant ces paroles vénérables : « Prenez et mangez : *ceci est mon Corps ».* À ces mots, ce pain cesse d'être du pain pour faire place au Corps réel de Jésus-Christ. Devant ce prodige inouï, les anges se regardent avec étonnement et émerveillement ; les apôtres, remplis de foi et émus jusqu'aux larmes, obéissent à l'invitation du bon Maître, prennent et mangent cette nourriture divine, se rapprochent plus intimement de Jésus et jouissent pour la première fois d'une consolation jusqu'alors inconnue.

Jésus prend ensuite le calice, y verse du vin, le bénit et le leur tend en disant : « Prenez et buvez-en tous : *ceci est mon Sang*[40] ». À ce moment-là, le vin cesse d'être du vin et devient le Sang précieux de Jésus-Christ. Mais Jésus n'est pas encore satisfait d'avoir fait un tel don à ses apôtres et de s'être ainsi étroitement uni à eux. Il aspire encore à s'unir à toutes les âmes qui, de siècle en siècle et en tous lieux sur la terre, croiront en lui et l'aimeront tendrement. C'est pourquoi, à ce moment-là, il constitue lui-même ses apôtres comme prêtres, leur donne le pouvoir de faire ce qu'il a fait lui-même, en prononçant sur le pain et le vin ses propres paroles. Il leur commande encore de créer d'autres prêtres dotés du même pouvoir, afin qu'ils se succèdent les uns aux autres jusqu'à la fin du monde, afin que, par leur ministère multiplié en tous temps et en tous lieux, il puisse s'unir à toutes les âmes et trouver en elles ses délices ; *hoc facite in meam commemorationem,* faites ceci en mémoire de moi. Ô don ineffable ! C'est à juste titre que le concile de Trente a dit que Jésus-Christ, en instituant ce sacrement, a pour ainsi dire épuisé toutes les richesses de son amour divin pour les hommes : *Sacramentum hoc instituit, in quo divitias divini sui erga homines amoris velut effudit*[41]. En se donnant tout entier pour notre nourriture, dit saint Augustin, Jésus a donné tout ce qu'il pouvait donner en tant que tout-puissant ; tout ce qu'il savait donner en tant que très sage ; il a donné tout ce qu'il possédait en tant qu'infiniment riche[42]. Mais pourquoi nous faire un don si grand ? Parce que l'amour de Jésus ne connaît pas de limites. Oh ! amour incompréhensible ! Ô bon Jésus, je vous admire, je vous remercie, je vous adore.

3. Ce qui poussa Jésus-Christ à instituer ce sacrement divin fut son grand désir de s'unir étroitement à nous pour nous enrichir de grâces et sauver nos âmes. Afin de nous inciter à le recevoir fréquemment dans la sainte communion, il nous fit de grandes promesses. Il a promis le paradis à ceux qui le recevraient ; il a promis la vie éternelle, une résurrection glorieuse à la fin du monde : « *Je suis le pain*

descendu du ciel, dit-il, *celui qui mange de ce pain, qui est ma chair, vivra éternellement, et je le ressusciterai au dernier jour* » ([43]). Et afin que personne ne refuse de s'approcher de cette table céleste, il en est venu à menacer de mort éternelle ceux qui s'en seraient tenus éloignés : « *Amen, amen, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous* »[44]. Venez à moi, tous, continue ce tendre Père, venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et opprimés, et je vous soulagerai. *Venez tous à moi,* poursuit ce tendre Père, *venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et opprimés, et je vous soulagerai*[45]. Venez, vous qui êtes justes et innocents, et je vous donnerai la persévérance ; venez aussi, vous, les pécheurs, pourvu que vous soyez repentis de vos péchés, résolus à ne plus les commettre, et je vous accueillerai moi aussi comme un tendre père, *venite ad me omnes, et ego reficiam vos.* Pouvait-il en dire davantage pour nous montrer son désir d'être reçu dans la sainte Communion ? Marie, qui connaît profondément le cœur de Jésus, aspire ardemment, elle aussi, à voir ses fidèles souvent assis à la table des anges. Après son Ascension au ciel, elle en donna le conseil et l'exemple aux premiers chrétiens qui, marchant sur ses traces, s'approchaient chaque jour de la sainte Communion ; *erant perseverantes in communicatione fractionis panis*[46]. La Communion fréquente était le désir, le soutien et la plus douce consolation des fidèles au temps des persécutions sanglantes. À cette occasion, l'Église leur permettait même d'emporter chez eux, dans une précieuse petite boîte, une hostie consacrée, afin que, s'ils risquaient d'être capturés par leurs bourreaux et conduits au martyre, ils puissent communier par eux-mêmes. Tous les saints ont toujours recommandé et fréquenté la sainte Communion.

La sainte Église a toujours encouragé les fidèles à communier fréquemment. Voici les paroles prononcées par le concile de Trente : « Il serait hautement souhaitable que chaque fidèle chrétien se maintienne dans un état de conscience tel qu'il puisse communier chaque fois qu'il assiste à la sainte messe[47] ». Enfin, pour encourager les chrétiens à se confesser et à communier fréquemment, le pape Clément XIII accorde à tous ceux qui ont la louable habitude de se confesser chaque semaine l'indulgence plénière chaque fois qu'ils communient.

Si donc Jésus-Christ a institué la communion pour nous, s'il désire ardemment que nous la recevions souvent, si les premiers chrétiens par leur exemple, si Marie par ses conseils, et si l'Église catholique par son autorité nous incitent à la communion fréquente, voudrions-nous peut-être chercher des prétextes pour nous en éloigner ?

Pratique – Je m’approcherai souvent de la sainte Communion, en particulier pendant les neuvaines et les fêtes mariales.

Exemple

Vers l’an 552 de Jésus-Christ, un événement retentissant concernant la communion eut lieu à Constantinople. Dans cette ville, on avait coutume de chercher dans les écoles des enfants innocents pour leur faire consommer les saintes hosties du Corps de Jésus-Christ, lorsqu’il en restait après la communion des fidèles. Un jour, le fils d’un verrier juif fut introduit par hasard avec les autres. Interrogé par son père sur la raison de son retour tardif à la maison, l’enfant raconta naïvement ce qu’il avait fait et mangé avec les enfants chrétiens. Furieux, son père se jeta sur lui, l’attacha et, sans dire un mot à personne, le jeta dans la fournaise où l’on fondait le verre. Sa mère, qui ignorait ce qui s’était passé, était inquiète et affligée de ne pas voir son cher fils, et elle le cherchait dans toute la ville. Après trois jours de recherches infructueuses, elle rentra chez elle en pleurant et en criant désespérément, quand, en passant près de la fournaise, elle entendit le garçon répondre à ses cris au milieu des flammes. Entre la peur et l’espoir, elle court aussitôt, enfonce la porte, demande de l’aide et, à la grande stupéfaction de tous, le garçon chanceux est sorti sain et sauf. Interrogé sur la façon dont il avait pu rester indemne si longtemps dans les flammes, il répondit qu’une femme vêtue de pourpre s’approchait souvent de lui, lui apportant de l’eau pour éteindre le feu autour de lui et de la bonne nourriture pour apaiser sa faim. Ce prodige émut toute la ville. La mère et le fils embrassèrent la religion catholique, et le père, puni pour son crime, fut condamné à mort sur ordre de l’empereur Justinien[48].

Si Marie (qui était sans doute cette femme vêtue de pourpre) apporta une aide aussi extraordinaire à un enfant qui, sans savoir ce qu’il faisait, avait reçu la sainte Communion, quelles grâces accordera-t-elle à ceux qui, avec les dispositions requises, s’approchent fréquemment de ce divin sacrement ?

SIXIEME JOUR

V. Deus, in adiutorium meum intende.

R. Domine, ad adiuvandum me festina.

V. Gloria Patri et Filio etc.

R. Sicut erat etc.

V. Maria, Auxilium Christianorum,

R. Ora pro nobis.

Prétextes opposés à la communion fréquente et avantages de celle-ci

1. Le démon avec ses tromperies, le monde avec ses prétextes sont ceux qui éloignent les fidèles de la communion fréquente.

Certains disent : « *Pour communier souvent, il faut être saint, or je ne le suis pas*. »

Je réponds : pour communier souvent, il faut être saint ; mais pas nécessairement d'une sainteté parfaite, comme celle des saints les plus illustres et des martyrs ; il suffit d'une sainteté accessible à tous les chrétiens, celle qui consiste à être en état de grâce, à avoir la bonne volonté de fuir le péché et de servir Dieu. Dieu exige cette sainteté de tous, même de ceux qui ne communient pas fréquemment ; et si tu ne la possèdes pas, tu dois t'efforcer de l'acquérir. Si tu la possèdes déjà, tu es suffisamment saint pour t'approcher de la communion. Mieux encore, si tu possèdes cette sainteté suffisante, tu dois souvent recevoir Jésus-Christ pour la renforcer et la faire grandir dans ton âme. À cet égard, et afin d'éviter d'autres tromperies, souviens-toi que la communion n'a pas seulement été établie par Jésus-Christ comme *récompense* des vertus acquises, mais aussi comme moyen de les acquérir.

Un autre dit : « *Je n'ose pas aller à la Communion sans me confesser d'abord, et je n'ai pas le temps de me confesser à chaque fois*. »

À celui-ci, on répond : il n'est pas nécessaire de se confesser chaque fois que l'on veut communier. Il n'y a qu'un seul cas où il est obligatoire de se confesser avant de recevoir la Sainte Hostie, c'est lorsque l'on a conscience d'avoir commis un péché mortel[49]. Or, les âmes chrétiennes qui s'approchent souvent des Saints Sacrements ne tombent jamais, ou très rarement, dans une faute grave. Pour les péchés véniels, la confession n'est pas nécessaire, et pour les effacer, il suffit de faire un acte de charité ou de contrition, le signe de la Sainte Croix avec de l'eau bénite, de réciter le *Pater noster,* d'écouter avec dévotion la Sainte Messe, etc. Et même si tu avais sur la conscience un péché léger, tu ne devrais pas t'angoisser, car l'Église a déclaré que la communion préserve du péché mortel et efface les péchés véniels : *quo liberemur a culpis quotidianis, et a mortalibus praeservemur*[50]. Cependant, comme une confession bien faite apporte également de nombreuses grâces et aides, il est bon que nous nous en approchions de temps en temps, tous les huit ou quinze jours par exemple.

2. Un autre dira : *Je ne ressens aucune ferveur, je suis même dépourvu de dévotion*.

On répondra : pour bien communier et en tirer profit, même fréquemment, il n'est pas du tout nécessaire de ressentir de la ferveur ; au contraire, les communions faites dans l'aridité, mais pour plaire à Dieu, sont les plus méritoires. De nombreux saints, comme saint Vincent de Paul et sainte Thérèse, ont été sujets au même manque de ferveur et aux mêmes distractions ; pourtant, ils n'ont jamais négligé leurs pratiques de piété, en particulier la sainte communion. Même si tu es tiède, dit saint Bonaventure, approche-toi avec confiance, car plus tu es malade, plus tu as besoin du médecin : *Licet tepide, accede fiducialiter, quia quo magis aeger, magis indiges*[51].

Un autre ajoute : « *Je n'ose plus communier souvent, car je retombe toujours dans les mêmes fautes* ».

Mais si tu t'abstiens de fréquenter la Communion, tu retomberas plus facilement, et peut-être dans des fautes plus graves, car en t'abstenant du pain des forts, tu augmenteras toujours plus ta langueur, et tu finiras par en mourir. Écoute donc ce que dit saint Ambroise à ce sujet : « Je pèche tous les jours, j'ai donc besoin tous les jours de prendre le remède : *quotidie pecco, quotidie remedio indigeo* »[52]. Il ne faut pas oublier que la communion quotidienne préserve certes des péchés mortels, mais ne nous rend pas impeccables. Efforçons-nous donc d'avoir le cœur détaché du péché, une bonne volonté d'aimer et de servir Dieu, et ne nous troublons pas des défauts quotidiens. La sainte communion nous purifiera peu à peu, nous

donnant même la force d'en éviter une grande partie.

3. Certains ont coutume de dire : « *Il n'est pas nécessaire de communier souvent : l'Église le commande une fois par an*.

Écoutez la réponse : Jésus-Christ, Roi du ciel et de la terre ; Jésus-Christ, Amour, Délice de tous les saints, désire que nous communiions souvent. Pourquoi donc chercher à savoir si cette fréquence est nécessaire ou non ? Connaissez-vous et aimez-vous Jésus ? Alors, satisfaites ses désirs.

Il est vrai que l'Église commande de communier au moins une fois par an, mais elle n'interdit pas de le faire plus souvent, elle le souhaite même. Prêtez attention à ce mot « *au moins* », par lequel elle exprime son commandement, et vous comprendrez toujours mieux son intention. L'Église est comme une mère qui sait que son enfant a besoin de manger fréquemment pour garder ses forces et ne pas mourir, mais elle ne peut pas l'y contraindre. Que fait-elle alors ? Sous peine de sanctions sévères, elle lui impose de manger au moins une fois de temps en temps, dans l'espoir qu'il ait ensuite de l'appétit, qu'il se mette à manger plus souvent et qu'il reste ainsi en vie. Le commandement de la communion annuelle est donc destiné aux paresseux et aux indolents.

Nous devons imiter tant de pères et de mères de famille, de serviteurs et de servantes, tant d'artisans et de paysans qui transpirent toute la journée à leur travail ; qui se lèvent tôt le matin, vont à l'église, communient, rendent grâce comme il se doit, puis rentrent chez eux pour vaquer à leurs occupations sans que rien ne vienne les perturber. Ne pourrions-nous pas faire comme eux ?

Mais quelle règle peux-tu suivre pour fréquenter la Communion ? Pose cette question à ton confesseur, qui ne pourra que te donner de sages conseils. Rares sont les chrétiens à qui l'on ne peut conseiller et permettre la Communion chaque semaine. Saint Philippe Néri recommandait de se confesser tous les huit jours et de communier encore plus souvent selon les conseils du directeur spirituel. L'Eucharistie, dit saint Augustin à ce sujet, est le pain quotidien ; recevez-la donc chaque jour, afin qu'elle vous soit profitable chaque jour. Vivez cependant de telle manière que vous puissiez la recevoir chaque jour. Saint Thomas ajoute : « Quand quelqu'un sait par expérience que la communion quotidienne fait grandir dans son cœur l'amour de Dieu, il doit communier chaque jour »[53].

C'est ce que faisait également la Très Sainte Vierge après l'Ascension de son Fils au

ciel. Elle assistait chaque jour à la sainte messe, que lui disait principalement l'apôtre Jean, et recevait ensuite des mains de celui-ci son bien-aimé Jésus.

Pratique. – Je fixerai quelques jours de la semaine ou du mois pour faire la sainte Communion en l'honneur de Marie.

Exemple

Les grâces obtenues en faisant une neuvaine en l'honneur de Marie Auxiliatrice et en s'approchant de la sainte Communion pour la rendre plus agréable et plus efficace sont innombrables. Voici un fait qui le prouve de manière évidente. Le 8 août 1858, on écrivait depuis Carignano ce qui suit : « Cela faisait maintenant cinq mois que ma mère souffrait de maux de tête très aigus. Parfois, elle se sentait tellement oppressée qu'elle perdait l'usage de ses facultés intellectuelles et sombrait dans le délire. Dans cet état misérable, tantôt elle pleurait, tantôt elle soupirait, tantôt elle nous invitait, nous les membres de la famille, à l'aider en lui apportant un peu de réconfort. Il ne restait plus qu'à recourir avec confiance à Marie Auxiliatrice, comme l'avaient fait d'autres parents et amis. Nous avons donc décidé de faire une neuvaine que nous avons rapidement commencée en nous approchant des saints sacrements de la confession et de la communion. C'était le 24 juin. À partir de ce jour, ma mère a connu une telle amélioration qu'on pouvait dire qu'elle était guérie. La neuvaine n'était pas encore terminée qu'elle avait déjà retrouvé une santé parfaite. Invité par ma mère, ma famille, mes voisins et d'autres personnes sages et influentes, je m'empresse d'exprimer notre gratitude commune au Seigneur par le présent récit, en priant pour qu'il soit publié, afin que la puissance de Marie, secours des chrétiens, soit connue et invoquée partout[54].

SEPTIEME JOUR

V. Deus, in adiutorium meum intende.

R. Domine, ad adiuvandum me festina.

V. Gloria Patri etc.

R. Sicut erat etc.

V. Maria, Auxilium Christianorum,

R. Ora pro nobis.

La Sainte Messe

1. Veux-tu savoir, ô pieux chrétien, ce qu'est la messe ? La Sainte Messe est la plus grande action qu'on puisse accomplir en ce monde ; c'est l'acte le plus sublime et le plus excellent en soi, le plus agréable à Dieu, le plus avantageux pour nous. La messe est la continuation et le renouvellement de ce que Jésus-Christ a fait lors de la dernière Cène, lorsqu'il a changé le pain en son Corps et le vin en son Sang précieux par sa parole toute-puissante. Le soir de la veille de sa mort, Jésus a célébré avec ses apôtres la première messe, en ordonnant qu'elle soit renouvelée jusqu'à la fin du monde : *Hoc facite in meam commemorationem.* – La Sainte Messe, en plus d'être la continuation et le renouvellement du merveilleux miracle accompli en cette soirée mémorable, est aussi la continuation et le renouvellement du sacrifice de la croix, que Jésus-Christ a fait de tout son être pour apaiser la justice divine, indignée contre nous, pour nous fermer l'enfer et nous ouvrir les portes du Paradis. Oui, là, sur l'autel, se trouvent le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ, rendus présents par les paroles de la consécration prononcées par le prêtre sur le pain et le vin ; et là, comme au Calvaire, Jésus se trouve en train de s'offrir en victime au Père éternel pour notre salut. Il existe une seule différence, non pas dans la substance, mais seulement dans la manière, entre le sacrifice de la croix et celui de l'autel : alors que celui-là était sanglant, c'est-à-dire avec effusion de sang, celui-ci est sans effusion de sang. Mais la victime est la même, et la valeur est égale. Ainsi, lors de la célébration de la sainte messe, on représente ce que tout Jérusalem a vu le Vendredi saint, ce que les Juifs ont vu, ce que Marie a contemplé avec douleur au pied de la croix au milieu de tant de souffrances, ce qui a fait obscurcir le soleil, trembler la terre, se fendre les montagnes ; ce qui, en somme, nous a fermé l'enfer et nous a ouvert les portes du Paradis, c'est-à-dire Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, mort sur la croix pour notre salut. Oh qui peut expliquer l'excellence de la messe ? Les anges eux-mêmes en sont incapables et se taisent, pleins de révérence.

2. Le sacrifice de la messe étant identique à celui de la croix, il s'ensuit qu'une seule messe rend à Dieu un hommage, une louange et une gloire supérieurs à tous les hommages, honneurs et louanges qui lui ont été et lui seront rendus par les anges du ciel et par les hommes sur terre jusqu'à la fin du monde. Cela fait maintenant six mille ans qu'il y a dans le monde des âmes pieuses et saintes. Qui peut dire l'honneur qu'elles ont rendu à Dieu pendant tout ce temps par leur adoration ? Cela fait plus de mille huit cents ans que Jésus-Christ a ouvert les portes du ciel et y a introduit les âmes des justes d'autrefois, et depuis lors, il continue chaque jour à y rassembler les bons qui quittent cette vie. Combien de louanges tous ces esprits bienheureux ont-ils déjà rendues à Dieu ! Ajoutons à cela les hommages, les louanges, les adorations que les neuf chœurs des esprits célestes, les Chérubins, les Séraphins, les Vertus, les Principautés, les Puissances, les Trônes, les Dominations, les Archanges, les Anges, ont déjà rendus et rendront encore à Dieu. Ajoutons-y encore les louanges de tous les saints qui ont été et qui seront, des patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges et de tous les justes. Quel honneur sublime ! Quelle gloire immense pour Dieu ! Et pourtant, supérieur à tout cela est l'honneur et la gloire que rend à Dieu une seule messe. Et pourquoi ? Parce que tous ces esprits angéliques, tous ces saints étant des créatures finies, l'honneur qu'ils rendent à Dieu par leurs adorations et leurs louanges ne peut dépasser les limites de la création et du fini. En revanche, dans la sainte messe, celui qui adore, honore et glorifie Dieu, c'est Jésus-Christ, Dieu lui-même, et donc l'honneur et la gloire qu'il lui rend ont une valeur infinie. Oh alors, pourquoi craindre de ne pas savoir louer et honorer Dieu comme il convient par nos prières ? Célébrons ou écoutons au moins avec dévotion la sainte messe, et nous serons sûrs d'honorer et de glorifier Dieu autant que notre devoir l'exige et que sa Majesté infinie l'exige.

3. Mais si, d'une part, la sainte messe rend à Dieu un honneur infini, d'autre part, elle nous apporte toutes sortes de biens. Elle est le canal mystérieux par lequel Jésus-Christ nous applique les fruits de sa passion et de sa mort, et nous communique toutes les grâces qu'il nous a méritées. Elle est l'arc-en-ciel de la paix qui apaise la colère de Dieu ; elle est la clé d'or qui nous ouvre les trésors de toutes les bénédictions célestes : *omni benedictione coelesti et gratia repleamur,* comme l'exprime l'Église dans la célébration de la sainte messe. Le sacrifice de la messe est propitiatoire, c'est-à-dire qu'il nous rend Dieu propice, même s'il est courroucé par nos péchés, et le fait renoncer, pour ainsi dire, aux éclairs qu'il s'apprêtait à décharger sur nos têtes. Combien de pécheurs ont reçu le don de la pénitence et de la conversion pour avoir fait célébrer ou pour avoir écouté avec dévotion la sainte

messe ! C’est à juste titre que l’Église nous enseigne que, apaisé par la sainte messe, Dieu accorde la grâce et le don de la pénitence, et pardonne les crimes et les péchés, même les plus graves : *Huius quippe oblatione placatus Dominus, et gratiam et donum poenitentiae concedens, crimina et peccata, etiam ingentia, dimittit*[55]. Pour les justes, le sacrifice de l’autel, outre les fautes vénielles, efface également la peine temporelle due à leurs péchés.

De plus, la sainte messe nous procure non seulement des biens spirituels, mais aussi temporels, lorsqu’ils sont utiles à la santé de l’âme. *Per auditionem Missae,* dit saint Grégoire le Grand, *homo liberatur a multis malis et periculis.* Ainsi, grâce à ce saint sacrifice, les malades obtiennent la guérison, les pauvres abandonnés reçoivent l’aide dont ils ont besoin, et toutes sortes de personnes affligées voient s’éloigner les maux qui assaillent continuellement leur vie. Saint Augustin raconte les nombreuses faveurs temporelles obtenues à son époque grâce à la messe, et ajoute que celui qui l’écoute avec dévotion ne périra pas d’une mauvaise mort : *Qui Missam devote audierit, subitanea morte non peribit.* Et saint Léonard de Port-Maurice s’exclame : « Je crois que sans la sainte messe, le monde aurait déjà sombré à cause de ses iniquités. La messe est le puissant soutien qui le maintient debout[56]. »

Ce sacrifice sacré profite également aux âmes du purgatoire ; c’est même le moyen le plus efficace pour soulager ces âmes de leurs souffrances, réduire la durée de leur exil et les introduire plus rapidement dans le royaume bienheureux[57]. Nous ferons donc une chose très agréable à Marie si, en écoutant souvent la sainte messe, nous en appliquons les mérites aux âmes du purgatoire qui, dans leur vie mortelle, ont été plus dévouées à cette auguste Reine du ciel.

Pratique. – J’écouterai avec dévotion la sainte messe tous les jours fériés, et même les jours ouvrables, si les devoirs de mon état me le permettent.

Exemple

En 1868, une dame de Milan fut frappée d’une paralysie qui la laissa pour morte, avec la menace de nouvelles crises. Réduite ainsi à l’extrême limite de la vie, ses proches, animés par d’autres faits qu’ils avaient entendus raconter, et n’espérant plus aucun réconfort de la part des hommes, firent appel à l’aide du Ciel, à la

protection de Marie, Secours des chrétiens. À cette fin, ils demandèrent les prières spéciales qui sont habituellement récitées dans l'église de Marie Auxiliatrice à Turin dans les cas graves, et il fut décidé que le lendemain, la messe serait célébrée à l'autel de Marie pour la malade. Vers sept heures du matin, la messe commença à Turin, et les parents et amis de la malade étaient agenouillés autour de son lit, avec l'intention de s'unir au prêtre célébrant et d'écouter la messe de loin. Ils priaient pour que la pauvre malade se rétablisse au moins suffisamment pour pouvoir recevoir les saints sacrements. Leur prière parvint au trône de Dieu. Vers sept heures et demie, au moment même où la messe se terminait, la malade reprit conscience, ouvrit les yeux, se remit à parler, commença à bouger son bras paralysé, puis sa jambe, et enfin tout son corps. Au début, les personnes présentes craignirent qu'il s'agisse d'un effort momentané de la nature ou d'un signe de délire. Mais leur crainte se transforma rapidement en une joie intense lorsque la malade s'assit sur son lit et dit clairement : « Je suis complètement guérie. » Elle demanda alors ses vêtements et, le matin même, elle se leva, se rendit à l'église pour remercier Dieu et sa Sainte Mère et pour faire la sainte Communion. L'heureuse bénéficiaire a elle-même rédigé le récit de cet événement et le termine par ces mots : « Je souhaite que cet événement soit largement diffusé, afin que tout le monde connaisse la grâce que j'ai obtenue de Marie Auxiliatrice, et que son saint nom soit ainsi toujours plus invoqué et béni »[58].

N. B. Au moment où nous imprimons le présent livret, nous recevons une lettre du curé d'Arosio, village de Lombardie, à ce sujet. Elle est libellée comme suit.

Arosio, le 23 mars 1870.

Pardonnez-moi, Monsieur le Directeur, si j'ose vous écrire cette lettre pour vous annoncer la bonne nouvelle de ma guérison.

Le 29 de ce mois, cela fera un an que j'ai été soudainement frappé par une maladie qui m'a privé de tous mes sens, qui a été jugée mortelle par les médecins dès les premiers jours, et qui, selon eux, ne pouvait être guérie que par un miracle. Mais une personne, dès qu'elle a appris mon malheur, s'est empressée de vous informer de mon cas, vous priant de me rappeler dans les prières qui se font dans l'église de Marie Auxiliatrice et d'y célébrer une messe en son honneur et pour sa gloire, afin d'obtenir de Dieu les grâces dont j'avais tant besoin. Elle s'acquitta de la tâche qui lui avait été confiée et, le troisième jour de ma maladie, pendant la célébration de la messe, je commençai à donner des signes de vie en m'écriant : « Oh Marie ! Voici le miracle. » C'est ce que m'a dit l'assistant qui se tenait à mes côtés. Depuis lors,

tout s’est toujours bien passé, si bien que je peux maintenant dire que je suis guéri au point de pouvoir célébrer la messe. J’ai remercié et je continue de remercier Dieu Tout-Puissant, bon et miséricordieux, pour le précieux don de la santé qu’il m’a fait. J’ai remercié Marie Auxiliatrice des Chrétiens, et tous les bons qui ont prié pour moi. Merci à tous. Merci tous les jours de ma vie !

HUITIEME JOUR

V. Deus, in adiutorium meam intende.

R. Domine, ad adiuvandum me festina.

V. Gloria Patri etc.

R. Sicut erat etc.

V. Maria, Auxilium Christianorum,

R. Ora pro nobis.

Honorer Jésus Eucharistie lors des solennités, des processions, de l’accompagnement du Saint-Sacrement et des visites à l’église

1. Pour honorer Jésus dans le Saint-Sacrement, la sainte Église célèbre tout au long de l’année de grandes solennités, comme celle du Jeudi Saint et surtout celle du *Corpus Domini* (Fête-Dieu) avec son octave, ainsi que celle des *Quarante Heures*. En ces jours, elle s’efforce d’honorer son Époux céleste et voudrait lui rendre tout l’honneur et toute la gloire qui lui sont dus. Mais, telle une mère compatissante, elle invite tous ses enfants à s’associer à elle, afin que l’hommage rendu à la divine Majesté exposée dans ce sacrement auguste soit plus grand. L’Église décore ces

jours-là les églises et les autels avec les ornements les plus riches ; elle brûle les encens les plus agréables ; elle multiplie les lumières et les lampes. Mais elle sait aussi que pour Jésus, les plus beaux ornements sont les âmes en état de grâce, les encens les plus agréables sont leurs prières, les lumières et les lampes les plus brillantes sont les cœurs qui battent d'amour pour Jésus. C'est pourquoi, ô chrétiens, pour répondre aux désirs et aux invitations maternels de la sainte Église, nous devons nous unir pour honorer et adorer Jésus de la meilleure façon possible, et montrer combien notre cœur est rempli de vénération et d'amour pour Lui. Les solennités du Saint-Sacrement sont pour Jésus ce que sont les fêtes pour les princes temporels. Lors des fêtes d'un prince de la terre, observez ce que font les bons sujets ; regardez les marques de respect qu'ils lui témoignent. La joie et l'enthousiasme se manifestent parmi eux, surtout dans la capitale et autour du palais royal. Et nous, de notre côté, ferons-nous moins pour Jésus, Roi des rois, Prince du Ciel et de la terre, notre ami, notre frère, notre père ? Ce serait une faute trop grave et déshonorante pour un chrétien, trop pénible pour le cœur très aimable de Jésus.

C'est pourquoi, en ces jours solennels, rendons-nous à son trône pour l'adorer, et le matin, efforçons-nous de le recevoir dans notre cœur par la sainte Communion.

2. Outre les solennités, il existe d'autres circonstances dans lesquelles il est opportun d'honorer Jésus Eucharistie, notamment lors des processions solennelles ou lorsqu'il est porté en viatique aux malades. C'est alors qu'un bon chrétien doit se faire un devoir de l'accompagner et de lui faire honneur. Oui, accompagnons-le volontiers dans les processions, qui sont comme ses triomphes dans ce monde, et unissons-nous avec dévotion aux anges qui l'entourent. Accompagnons-le également lorsqu'il est plein de bonté et que, par les mains de son ministre, il rend visite à ses amis malades, pour les consoler dans leurs souffrances et les aider dans le grand passage de l'éternité[59]. Dans un royaume, ceux qui sont destinés à accompagner le prince dans ses voyages et ses visites, se considèrent comme très honorés. Pourquoi ne ferions-nous pas de même avec le Roi du ciel ? Imitons les deux disciples d'Emmaüs. Ceux-ci accompagnèrent Jésus pendant un bon bout de chemin, s'attardant avec lui dans de saintes conversations, écoutant avec attention et plaisir ses paroles sans le reconnaître. Qu'auraient-ils fait de plus s'ils l'avaient reconnu dès le début comme leur bon Maître[60] ? Ceux qui accompagnent pieusement Jésus dans le Saint-Sacrement imitent dès à présent ce chœur glorieux de Vierges, vu par saint Jean, qui suivent dans le Ciel l'Agneau divin partout où il va : *sequuntur Agnum quocumque ierit*[61] .

3. Mais il ne suffit pas de montrer notre amour à Jésus dans le Saint-Sacrement lors de ses solennités, de l'accompagner lorsqu'il se déplace pour bénir nos maisons ou consoler les malades. Nous devons également aller l'honorer dans les églises, où il nous attend jour et nuit. Il aurait pu nous laisser sa présence uniquement dans l'Hostie pendant la Sainte Messe, ou au moment où nous allons le recevoir dans la Communion. Mais non, il a voulu être présent en permanence dans nos églises, afin que, comme vers une mère tendre, nous puissions courir dans ses bras, si possible, à tout moment ; il est là pour nous accorder les grâces les plus remarquables ; il est là, en somme, pour nous attirer à son amour sur terre et nous avoir ensuite avec lui au Paradis. Allons donc le visiter souvent. Les amis du monde trouvent tant de joie entre eux au point qu'ils perdent parfois des journées entières à rester ensemble. Et pourquoi ne trouverions-nous pas une heure dans la journée pour nous entretenir avec le meilleur des amis ? Oh ! combien la compagnie de Jésus est douce ! Marie et Joseph en ont fait l'expérience avant tout le monde. En compagnie de Jésus, ils goûtaient au paradis ; mais ils ont été plongés dans la plus grande désolation pendant les trois jours où il leur est resté caché : « *Ecce,* lui dit Marie, *pater tuus et ego dolentes quaerebamus te*[62]. » Qui peut exprimer la joie que saint Jean a éprouvée lors du dernier repas, lorsqu'en compagnie de Jésus, et encore plus près de lui, il a pu poser sa tête sur sa poitrine divine, comme un enfant sur le sein de sa mère ? «[63]». Or, la joie que l'on éprouve en compagnie de Jésus dans le Saint-Sacrement est semblable à celle-là. En effet, tous les saints y ont toujours trouvé les consolations les plus exquises. En raison de sa santé fragile, saint Louis de Gonzague avait reçu l'interdiction de rester devant Jésus dans l'Eucharistie. Le jeune saint obéissait, mais lorsqu'il devait passer devant le Saint-Sacrement, il se sentait tellement poussé à s'arrêter qu'il était obligé de s'écrier dans cette prière : « *Ô Jésus, laissez-moi aller, laissez-moi aller. »* Saint François Xavier, lorsqu'il était aux Indes, après avoir passé la journée à aider les âmes, passait ensuite une grande partie de la nuit devant le Saint-Sacrement, où il trouvait son réconfort, voire le paradis anticipé. Saint Jean-François Régis faisait de même : lorsqu'il trouvait parfois l'église fermée, il se consolait en restant agenouillé devant la porte, même par temps froid, venteux ou pluvieux. – Combien d'âmes bonnes trouvent encore aujourd'hui le plus doux plaisir à passer des heures devant le Saint-Sacrement ! Un jour, on demanda à un jeune très pieux pourquoi il se rendait si souvent à l'église et y passait la majeure partie de sa récréation. Il répondit : « Dans l'église, il y a Jésus, il y a le Paradis ; c'est pourquoi je préfère être au Paradis plus qu'ailleurs[64]. » Oh oui, mon Jésus, vous et Marie Auxiliatrice serez désormais mon seul Bien, mes seules Délices.

Pratique. – Je m’efforcerai d’accompagner avec dévotion le Saint-Sacrement et de lui rendre souvent visite dans les églises.

Exemple

Le nom de Marie Auxiliatrice résonne désormais glorieusement jusque dans les pays les plus lointains. La Chine est l’un d’entre eux. Il semble vraiment que Dieu veuille attirer à lui le monde entier par les prodiges accomplis en faveur des infidèles à l’intercession de sa divine Mère. Voici ce que l’on peut lire au *Musée des Missions Catholiques* de Turin[65] : « La Très Sainte Vierge, toujours propice à ceux qui la prient, semble apprécier davantage d’être invoquée sous le titre de Marie Auxiliatrice. Voici deux faits qui démontrent la puissance de l’intercession de Marie invoquée sous ce titre. Une femme chrétienne était depuis longtemps paralysée d’un bras ; elle avait utilisé tous les moyens prescrits par les médecins, mais sans obtenir aucun soulagement à son mal. L’année dernière, lors de l’inauguration de la chapelle de Zoo-Sai, le mari de cette pauvre infirme y a fait un pèlerinage pour elle, tandis qu’elle commençait chez elle une neuvaine avec la même intention. Son espoir n’a pas été déçu, car au bout de neuf jours, elle s’est immédiatement sentie mieux et, en peu de temps, elle a été parfaitement guérie. Une autre chrétienne ne pouvait plus s’alimenter depuis plusieurs semaines. Au mois de mai, elle fit un pèlerinage à la chapelle de Zoo-Sai en l’honneur de Marie, et dès qu’elle eut assisté à la messe et communié, elle retrouva ses forces perdues et put se restaurer abondamment. Dès lors, son état s’améliora de jour en jour, jusqu’à ce qu’elle jouisse d’une excellente santé[66].

NEUVIÈME JOUR

V. Deus, in adiutorium meum intende.

R. Domine, ad adiuvandum me festina.

V. Gloria Patri etc.

R. Sicut erat etc.

V. Maria, Auxilium Christianorum,

R. Ora pro nobis.

Consolations du dévot de Marie à l’heure de la mort

1. L’un des moyens les plus sûrs d’obtenir une bonne mort est la dévotion à Marie. Au moment de la mort, Marie console ses fidèles en les soulageant de leurs maux, elle les console en les libérant de leurs peurs, elle les console en insufflant dans leurs cœurs une douceur exquise.

Tu sais, ô dévot chrétien, que Marie est une mère très tendre, une mère que Jésus nous a donnée dans un excès d’amour pour nous. C’est pourquoi elle nous assiste toujours avec amour dans toutes les vicissitudes de la vie, elle nous défend contre tant de dangers de l’âme et du corps. Mais si Marie protège ses dévots pendant leur vie, elle les protège encore plus lorsqu’elle les voit approcher du grand passage vers l’éternité. Oh alors, avec la proportion qui convient, elle fait avec eux ce qu’une bonne mère fait avec son enfant malade. Cette mère terrestre l’assiste le jour, veille sur lui la nuit, le caresse, cherche par tous les moyens possibles à alléger son mal, et si elle le pouvait, elle mourrait elle-même pour lui sauver la vie. Or, si une mère terrestre fait preuve d’une telle sollicitude envers son enfant malade, que ne fera pas Marie, la plus aimante, la plus tendre des mères, envers ses fidèles ? Oh oui, non seulement pour l’âme, mais aussi pour le corps, elle les assiste, les soulage, les console dans ce moment terrible. Si les maladies n’étaient pas un moyen de salut et de mérites, si la mort elle-même n’était pas une condition nécessaire pour entrer au Ciel, oh non, aucun dévot de Marie ne tomberait jamais malade, ni ne mourrait. Mais cela ne peut être, car le Fils de Dieu lui-même ayant souffert et étant mort, Marie elle-même ayant souffert et étant morte, il est nécessaire qu’à la fin, ses fidèles souffrent et meurent aussi. Mais leur mort est plutôt un sommeil très doux, car elle est exempte d’angoisse et remplie de joie.

2. Trois choses en particulier ont tendance à tourmenter un mourant : les péchés de sa vie passée, les assauts de ses ennemis présents et l’apparition imminente devant le tribunal divin. Ces trois causes de crainte ne peuvent exister pour un dévot de Marie. Les péchés de sa vie passée ne peuvent l’affliger, car ayant été

sincèrement dévoué à Marie, il les a confessés et, grâce à sa puissante intercession, il a certainement obtenu leur pardon complet. Elle-même l'a révélé à sainte Brigitte en ces termes : « Quel que soit le péché commis, si quelqu'un revient vers moi avec une véritable repentance, je suis prête à l'accueillir. Je ne regarde pas les péchés qu'il porte, mais seulement si l'on vient avec bonne volonté ; car on m'appelle, et je suis véritablement la Mère de miséricorde. » Oh persuadons-nous que ce n'est pas sans raison que Marie est proclamée par l'Église Vierge douce, clémente et pieuse, *o clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria.* Ce n'est pas sans raison qu'elle est invoquée comme Refuge des pécheurs, *Refugium peccatorum.* Marie est cette arche heureuse où celui qui s'y réfugie, dit saint Bernard, ne subira pas le naufrage de la perdition éternelle : *Arca in qua naufragium evadimus.* La dévotion à Marie, proclame saint Bernard, est un signe très certain du salut éternel : *certissimum signum salutis aeternae*[67]. Et saint Alphonse de Liguori répétait souvent : « *Si je suis dévot de Marie, je suis sûr du Paradis*. » Que dire de plus ? La puissance et la bonté de Marie, dit sainte Brigitte, sont si grandes qu'elle obtiendrait le pardon même à Lucifer, s'il était capable de se recommander à elle. Que peut donc craindre un de ses dévots, même s'il a été un pécheur ? S'il avait, à l'heure de sa mort, une raison légitime de craindre, Marie saura lui donner les moyens de régler les comptes de son âme ; et si des craintes vaines viennent assaillir son cœur, elle saura les dissiper et lui insuffler à la place la plus douce confiance. On a vu de grands pécheurs mourir si heureux, comme s'ils avaient été dans leur vie des anges d'innocence. Et pourquoi ? Car c'est par l'intermédiaire de Marie qu'étant revenus à Dieu, ils continuèrent par la suite à se montrer ses vrais et dévoués enfants.

Le dévot de Marie ne pourra même pas être angoissé par les assauts des ennemis présents. Il est vrai, comme le dit saint Jean l'Apôtre, que le démon viendra à nous au moment de la mort avec une grande colère, sachant qu'il lui reste peu de temps : *descendit ad vos diabolus habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet*[68] ; mais à nos côtés, il trouvera Marie, dont la présence l'effraiera et le fera s'éloigner. Le dévot de Marie, qui pendant sa vie avait l'habitude de se recommander à elle, se jettera avec plus de confiance dans ses bras aimants, comme un enfant dans les bras de sa mère. Et si Marie est avec nous, dit saint Antonin, qui pourra être contre nous ? Oh oui, sur le sein de cette Mère aimable nous nous endormirons paisiblement pour nous réveiller avec elle au Ciel.

Le dévot de Marie ne pourra même pas craindre à l'heure de sa mort de comparaître devant le Juge divin. Car le Juge est le Fils même de Marie, et Marie, devant le tribunal divin, est l'avocate de ses dévots : *Advocata nostra*. Il est certain

que Jésus-Christ ne condamnera jamais une âme défendue par Marie, sa très chère mère.

3. Après avoir banni du lit de mort toute cause de crainte, nous n'aurons plus que des raisons de nous réjouir. Oui, Marie, avec ses amabilités, saura dès lors faire goûter à son dévot un avant-goût du Paradis. Il n'est pas rare qu'au moment de la mort, Marie console ses dévots en se montrant visiblement à eux. C'est le sentiment de saint Bonaventure, de saint Charles Borromée, de saint Alphonse et de beaucoup d'autres. Parmi ceux qui en ont fait l'expérience, citons sainte Claire, saint Philippe Néri, le capucin saint Félix, sainte Thérèse, saint Pierre d'Alcantara et saint Jean de Dieu. Ce dernier attendait dans la mort, avec une confiance filiale, une visite de Marie, sa tendre mère, et ne la voyant pas apparaître, il s'affligeait déjà quelque peu, quand Marie lui apparut avec les traits du Paradis et lui dit : « Ô Jean, il n'est pas dans mes habitudes d'abandonner mes fidèles en cette heure : *Ioannes, non est meum in hac hora meos devotos derelinquere.* Peu après, le saint rendit son âme dans les bras de Celle qu'il avait tant aimée pendant sa vie[69].

Mais même si Marie ne se montre pas visiblement à tous ses fidèles, il est certain qu'elle se trouve auprès d'eux au moment de leur mort. Marie elle-même l'a assuré à sainte Brigitte en ces termes : « Moi, qui suis une mère très aimante, je veux être présente à la mort de tous ceux qui m'ont servie, je veux les protéger, je veux les consoler[70]. » Elle leur fait sentir sa présence en insufflant dans leur cœur les plus douces consolations. « Ô mon père, disait un dévot de Marie à l'heure de sa mort, ô mon père, si vous saviez quelle joie je ressens d'avoir servi et aimé l'auguste Mère de Dieu ! Je ne saurais expliquer la joie que je ressens en cet instant. » C'est pourquoi, ô chrétien, efforçons-nous d'aimer cette bienfaitrice céleste ; recommandons-nous souvent à sa protection dans la vie, et soyons alors assurés que notre mort sera douce, suivie d'une éternité bienheureuse.

Pratique. – Je me préparerai à faire demain une sainte Communion en l'honneur de Marie, en lui demandant la grâce de pouvoir recevoir les saints sacrements à l'heure de ma mort.

Exemple

Je pourrais citer de nombreux exemples qui confirment à quel point Marie est

prompte à venir en aide à ses fidèles à l'heure de leur mort. J'en choisis un parmi mille, raconté par saint Alphonse de Liguori[71]. Adolphe, comte d'Alsace, après avoir mené une vie quelque peu libre, fut un jour illuminé par la grâce divine, se convertit, abandonna le monde et ses plaisirs, et devint religieux. Il affirmait souvent vouloir vivre et mourir dans l'amour et le service de Marie, Espérance et Refuge des pécheurs. Mais à la fin de sa vie, à l'approche de la mort, il fut pris d'une grande terreur. Il se souvint des péchés de sa jeunesse, de la rigueur du jugement divin, et à cette pensée, il se mit à trembler fortement, doutant de son salut éternel. Mais la Très Sainte Vierge, qui ne dort pas quand ses dévots sont dans l'angoisse, ne l'abandonna pas dans cet état douloureux. Accompagnée de nombreux saints, elle se présenta au mourant, le réjouit par sa beauté paradisiaque et le réconforta par ces mots : *Adulphe mi carissime, mors cur times, meus cum sis ?* Adolphe, mon très cher, tu es à moi, tu t'es consacré à moi, et maintenant pourquoi crains-tu la mort ? À cette vue et à ces paroles, Adolphe sentit son cœur inondé de paix et de joie, il fit un effort pour se jeter dans les bras de Marie, et dans cet acte d'amour, son âme expira. Oh mort heureuse ! Oh que ma mort soit semblable à celle-ci !

Fête de Marie Auxiliatrice

V. Deus, in adiutorium meum intende.

R. Domine, ad adiuvandum me festina.

V. Gloria Patri etc.

R. Sicut erat etc.

V. Maria, Auxilium Christianorum,

R. Ora pro nobis.

1. Pour que tu puisses mieux prendre part à la solennité de ce jour très heureux, ô pieux chrétien, je pense qu'il est bon de t'exposer brièvement son histoire. Dès l'an

1571, en mémoire de la prodigieuse victoire de Lépante, le souverain pontife saint Pie V avait proclamé Marie *Secours des Chrétiens*. Par la suite, plusieurs papes lui ont confirmé ce titre et, avec un zèle apostolique, se sont efforcés de répandre la dévotion à Marie Auxiliatrice. Ainsi, en 1684, Innocent XI approuva une confrérie constituée à Munich sous le titre de Marie Auxiliatrice. En 1798, Pie VI approuva une nouvelle compagnie sous le même titre, établie à Turin, ville toujours très dévote à Marie.

Mais il manquait encore une chose, à savoir un jour de l'année spécialement destiné à honorer Marie Auxiliatrice, c'est-à-dire une fête avec un rite, une messe et un office approuvés par l'Église. Pour que les souverains pontifes se décident à cette importante institution, il fallait un événement extraordinaire, qui ne tarda pas à se produire. La manière merveilleuse dont le pape Pie VII fut libéré de sa captivité est le grand événement qui a donné lieu à l'établissement de la fête de Marie *Secours des Chrétiens.*

2. L'empereur Napoléon I^{er}, après avoir persécuté de diverses manières le souverain pontife, lui demanda des choses qu'en conscience il ne pouvait accorder. L'empereur répondit à ce refus courageux par la violence et le sacrilège. Le pape fut arrêté et conduit à Savone, où le glorieux pontife passa plus de cinq ans dans une prison sévère. Mais comme là où se trouve le pape se trouve le chef de l'Église, Savone devint en quelque sorte une autre Rome. Tant de manifestations d'affection suscitèrent la jalousie de l'empereur qui, voulant humilier le Vicaire de Jésus-Christ, ordonna qu'il soit transféré à Fontainebleau, château situé non loin de Paris. Alors que le chef de l'Église gémissait en prison, les chrétiens n'avaient d'autre choix que d'imiter les fidèles de l'Église primitive, lorsque saint Pierre était emprisonné, c'est-à-dire prier. Le vénérable pontife priait, et avec lui priaient tous les catholiques, implorant l'aide de Celle qui est dite une grande protection dans l'Église, *magnum in Ecclesia praesidium.* On croit généralement que le pontife promit alors à la Sainte Vierge d'instituer une fête pour l'honorer sous le titre auguste de Secours des Chrétiens, s'il pouvait retourner à Rome sur le trône papal. Entre-temps, la chance qui avait jusqu'alors souri au terrible empereur commença à lui être défavorable. Après avoir fait résonner son nom redouté dans le monde entier, Napoléon voulut porter les armes dans les régions les plus froides de la Russie. Il croyait y trouver de nouveaux triomphes, mais il y trouva sa ruine. Marie, émue par les gémissements de Pie et les prières de tant de ses enfants, changea en quelques jours le sort de l'Europe et du monde entier. La rigueur de l'hiver, la stratégie des Russes et l'infidélité de nombreux généraux français déçurent les espoirs de Bonaparte, qui

vit son armée vaincue en quelques jours. Sur les plus de six cent mille soldats qui composaient son armée, seuls cinquante mille purent être sauvés ; les autres périrent. L'empereur lui-même dut fuir précipitamment, se retirer à Paris et, peu après, se rendre aux Anglais.

Après la chute de Napoléon, la justice put à nouveau suivre son cours. Pie VII fut immédiatement libéré et Rome l'accueillit avec la joie la plus vive. Le Saint-Père, voyant ses vœux exaucés, plein de reconnaissance envers sa libératrice céleste, voulut lui donner un signe public et perpétuel de gratitude. À cette fin, il institua la fête de *Maria Auxilium Christianorum,* à célébrer chaque année le 24 mai. Ce jour fut choisi parce que c'est précisément en 1814 qu'il avait été libéré et qu'il avait pu retourner à son siège sous les applaudissements de tous les catholiques.

3. Le glorieux pontife Pie VII promut, tant qu'il vécut, le culte de Marie Auxiliatrice ; il approuva les associations et les confréries qui lui étaient dédiées ; il accorda de nombreuses indulgences aux pratiques de piété en son honneur. Les pontifes qui lui succédèrent continuèrent à promouvoir le culte de Marie sous le beau titre de *Secours des chrétiens*. Le souverain Pie IX lui-même, zélé promoteur de l'honneur dû à l'auguste Mère de Dieu, s'est efforcé de faire ériger à Turin, sous sa protection spéciale, une église dédiée à Marie Auxiliatrice. Par un décret du 22 mai 1868, il daigna ensuite accorder une indulgence plénière à toute personne repentante qui se rendrait dans ladite église, munie des sacrements de confession et de communion, soit le jour de la fête du 24 mai, soit un autre jour de son choix. Par la suite, dans la même église où, avec l'autorisation de l'archevêque de Turin, une *Pieuse Association des dévots de Marie Auxiliatrice* avait été instituée*,* il accorda à ses membres de nombreuses indulgences plénières et partielles. Enfin, le même pontife, par un décret du 5 avril 1870, a élargi les faveurs célestes, accordant que les mêmes indulgences puissent également être obtenues dans d'autres églises, érigeant la pieuse association en archiconfrérie, avec le privilège et la faculté d'agréger d'autres associations canoniquement érigées sous ce titre. Voici, ô chrétien dévot, les grands trésors qui nous sont proposés.

Pratique. Aujourd'hui, je me consacrerai à Marie en promettant de l'aimer à l'avenir de tout mon cœur et de la servir du mieux possible.

Acte de consécration à Marie

Très Sainte Vierge, Mère de Dieu, moi N. N., bien que pécheur indigne prosterné à vos pieds, en présence du Dieu tout-puissant et de toute la cour céleste, je vous présente et vous offre mon cœur avec toutes ses affections ; je vous le consacre, et je veux qu'il soit toujours à vous et à votre cher Jésus. Ô Mère bienveillante, acceptez de votre pauvre serviteur cette humble offrande unie au cœur de tous les saints ; et faites qu'à partir de maintenant, je commence à vivre uniquement pour vous et pour votre divin fils Jésus. Avec son aide divine et son assistance aimante, j'espère y parvenir, et pour ma part, je le promets. Entre vos deux cœurs, Jésus et Marie, placez mon pauvre cœur, afin qu'il s'enflamme tout entier de votre saint amour. Et qu'ainsi, vivant dans votre amour, je puisse un jour vous bénir et vous louer là-haut dans le ciel en compagnie des anges et des saints pour l'éternité. Ainsi soit-il.

Association des fidèles de Marie Auxiliatrice

1. Dans l'église dédiée à Marie Auxiliatrice à Turin, avec l'autorisation de Son Excellence l'Archevêque de Turin, une association de ses fidèles est canoniquement instituée, qui se propose de promouvoir la gloire de la divine Mère afin de mériter sa protection dans la vie et en particulier à l'heure de la mort.

2. Deux moyens particuliers sont proposés : étendre la dévotion à la Sainte Vierge et la vénération à Jésus Eucharistie.

3. À cette fin, ils s'efforceront, par la parole, le conseil, les œuvres et l'autorité, de promouvoir la beauté et la dévotion dans les neuvaines, les fêtes et les solennités qui, au cours de l'année, sont célébrées en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie et du Saint-Sacrement.

4. Les membres se proposent de promouvoir par tous les moyens compatibles avec leur état la diffusion de bons livres, d'images, de médailles, de bulletins,

l’intervention et la recommandation d’intervenir dans les processions en l’honneur de la Sainte Vierge et du Saint-Sacrement, la communion fréquente, l’assistance à la sainte messe, l’accompagnement du Viatique.

5. Les membres auront le plus grand soin, pour eux-mêmes et pour les personnes qui dépendent d’eux, d’empêcher le blasphème et tout discours contraire à la religion et, dans la mesure de leurs moyens, d’éliminer tout obstacle pouvant empêcher la sanctification des jours fériés.

6. Chaque membre, suivant les conseils des catéchismes et des maîtres spirituels, est vivement exhorté à se confesser et à communier tous les quinze jours ou une fois par mois et à assister chaque jour à la sainte messe, pour autant que les obligations de son état le permettent.

7. En l’honneur de Jésus Eucharistie, les associés réciteront chaque jour, après les prières habituelles du matin et du soir, la jaculatoire : « *Loué et remercié soit à tout instant Jésus au très Saint et Divin Sacrement.* » Et en l’honneur de la Bienheureuse Vierge Marie : « *Maria Auxilium Christianorum, ora pro nobis.* »

Pour les prêtres, il suffit qu’ils mettent dans la sainte messe l’intention de prier pour tous les membres de cette pieuse association. Ces prières serviront de lien pour unir tous les membres en un seul cœur et une seule âme afin de rendre l’honneur dû à Jésus caché dans la sainte Eucharistie et à sa vénérable Mère, et de participer à toutes les œuvres de piété qui seront accomplies par chaque membre.

Avantages spirituels des membres

1. Tous les membres, afin de s’aider mutuellement à marcher sur le chemin du salut, ont l’intention de communier à toutes les bonnes œuvres que chacun accomplit en privé ou dans l’église de Marie Auxiliatrice ou ailleurs.

2. Ils participeront également aux pratiques de piété qui se font à l’autel de l’Association, qui est le maître-autel de cette église : autel privilégié quotidien selon le décret de la Sacrée Congrégation du 22 mai 1868. Sur cet autel, entre autres, chaque matin vers six heures en semaine et vers sept heures les jours fériés, sera célébrée une messe, avec la récitation du chapelet, des prières spéciales et la communion de tous ceux qui peuvent y participer.

Le souverain Pie IX accorde gracieusement 100 jours d'Indulgence à tous ceux qui participent à cet exercice de piété.

Chaque soir, il y aura des chants sacrés, une lecture spirituelle, des prières, la bénédiction du Saint-Sacrement, suivie de la récitation du chapelet comme le matin.

3. Chacun peut obtenir une indulgence plénière le jour où il s'inscrit à l'association (décret du 11 mars 1870).

4. Indulgence plénière lors des solennités de la Nativité, de la Circoncision, de l'Épiphanie, de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la Pentecôte et du jour de la Fête-Dieu.

5. Indulgence plénière également lors de la fête de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, de sa Nativité, de sa Présentation au Temple, de l'Annonciation, de la Purification, de la Visitation et de son Assomption au Ciel.

6. La même indulgence plénière peut être obtenue n'importe quel jour de la neuvaine ou lors de la fête de Marie *Auxilium Christianorum* ; lors de la fête de saint François de Sales, de saint Louis de Gonzague, et le jour de chaque mois qu'ils choisiront pour faire l'Exercice de la Bonne Mort. – Les indulgences mentionnées dans ce numéro peuvent également être obtenues par ceux qui ne sont pas inscrits à la pieuse Association.

7. Chaque membre participant aux pratiques de piété qui se déroulent dans cette église au cours de l'année à l'occasion de triduums ou de neuvaines peut obtenir une fois par jour l'indulgence de sept ans et autant de quarantaines. – Il convient de noter ici que pour obtenir les indulgences plénières susmentionnées, la confession sacramentelle et la communion sont obligatoires, à moins que le membre n'ait la pratique louable de se confesser chaque semaine. Dans ce cas, il suffit d'avoir l'état de grâce.

8. Chaque année, le premier jour sans empêchement après la fête de Marie Auxiliatrice, on chante une messe de *Requiem* avec d'autres suffrages particuliers pour les âmes des Confrères défunts, en particulier pour ceux qui ont été appelés par Dieu à la vie éternelle au cours de cette année.

9. Si un confrère ou une consœur tombait malade, ou si Dieu daignait les appeler à

une vie meilleure, ils seront spécialement recommandés dans les prières quotidiennes qui sont faites à l'autel de Marie Auxiliatrice, à condition d'en avertir le directeur de l'église.

Acceptation

1. Quiconque souhaite faire partie de cette pieuse association fera inscrire son nom et son prénom, son lieu de résidence et son domicile dans un registre spécial conservé dans la sacristie de l'église de Marie Auxiliatrice. À cette occasion, s'il le souhaite, il recevra une image, une médaille et le livret de l'association.

2. Les curés et toute autre personne chargée du soin des âmes, les directeurs de collèges, de maisons d'éducation ou d'institutions caritatives peuvent agréger n'importe lequel de leurs sujets, à condition d'envoyer les noms des agrégés au directeur de l'église, qui est également directeur de la pieuse association.

3. Il n'y a pas de cotisation annuelle ; chacun fera chaque année, s'il le souhaite, une offrande pour couvrir les frais nécessaires à la neuvaine et à la fête de Marie Auxiliatrice, ainsi qu'à toutes les fonctions qui sont célébrées à diverses occasions de l'année dans l'église de l'Association.

Ce règlement a été approuvé par l'autorité ecclésiastique le 18 avril 1869, lorsque l'association a été canoniquement érigée. Le 5 avril de cette année 1870, le même Souverain Pontife, par un décret spécial, a érigé l'association en archiconfrérie avec divers privilèges, avec la faculté d'agréger d'autres associations canoniquement instituées.

Giovanni Bosco, prêtre

Turin, Imprimerie de l'Oratoire Saint-François de Sales, 1870

Avec l'approbation de la Révision ecclésiastique

1. Le souverain Pie IX accorde 300 jours d'indulgence chaque fois qu'on récite cette prière (*14 février 1869*). ↑
2. *Epist. ad Eustoc*. ↑
3. Lc I, 39. ↑

4. S. Alphonse de Liguori, *Gloires de Marie*. ↑
5. Jn II, 3. ↑
6. Jn XIX, 26, 27. ↑
7. Voir S. Alphonse, *Neuvaine de méditations*. ↑
8. Voir S. Alphonse, *Gloires de Marie*. ↑
9. Voir S. Cyrille d'Alexandrie, *Homélies contre Nestorius*. – Oct. Nativ. B. V. ↑
10. Serm. *apud Metaph.*, die 5, Nativ. B. V. in Off. ↑
11. Hom. 2 *super Missus est*. ↑
12. Ct II, 5. ↑
13. Eccl. I, cap. 24. ↑
14. Voir *Rimembranza di una solennità in onore di Maria Ausiliatrice*, Torino, tip. dell'Oratorio di S. Francesco di Sales, 1868. ↑
15. Ps 73. ↑
16. 1 Cor 15. ↑
17. Ex 20. ↑
18. Lv 26. ↑
19. Ex 31. ↑
20. In Mt 26. ↑
21. Lv 24. ↑
22. Année 510. ↑
23. Hb 13. ↑
24. Voir *Apologista*, N. 10, année XII. ↑
25. Jn 20. ↑
26. Mt 18. ↑
27. Sermon 393. ↑
28. *De lapsis*. ↑
29. *Hom. II in psal*. 37. ↑
30. Sess. XIV, can. 6, 7. ↑
31. Epist. 93, *ad Virg. Soph*. ↑
32. Mt 16. ↑
33. Voir *Apologista*, N. 10, année XII. ↑
34. Pr 8. ↑
35. Ps 110. ↑
36. Voir S. Jean Chrysostome, *Hom. 61, ad pop. ant*. ↑
37. Ps 110. ↑
38. Lc 22. ↑
39. Jn 6. ↑
40. Mt 26. ↑

41. Session 13, 2. ↑
42. Tract. 84 in Joan. ↑
43. Jn 6. ↑
44. Jn 6. ↑
45. Mt 11. ↑
46. Voir Cyprien, lib. 6, *de Lapsis*. ↑
47. Session 22, chap. 6, V ; également session 13, chap. 8. ↑
48. *Histoire ecclésiastique*, année 552. ↑
49. Concile de Trente, session 13, chap. 2. ↑
50. *Ibidem*. ↑
51. *De perf. Relig*., chap. 21. ↑
52. Voir *Summa* de saint Thomas, partie 3, q. 80, art. 10. ↑
53. Voir S. Thomas, IV Sent. – Voir *La Sainte Communion par Monseigneur Ségur*. ↑
54. Voir *Rimembranza di una solennità,* etc. Annexe. ↑
55. Concile de Trente, session 22, chap. 2. ↑
56. *Trésor caché*, etc., art. IV, N. VII. ↑
57. Concile de Trente, session 22, chap. 2 ; session 25 in principio. ↑
58. Voir *Rimembranza,* cit. ↑
59. Celui qui accompagne dévotement le Saint Viatique avec une lampe ou un cierge allumé obtient une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines ; celui qui l'accompagne sans lampe obtient une indulgence de 5 ans et autant de quarantaines ; et celui qui, légitimement empêché, envoie une autre personne à sa place avec une lampe ou un cierge allumé obtient une indulgence de 3 ans. Toutes ces indulgences sont applicables aux fidèles défunts par concession de Benoît XIV. ↑
60. Lc 24. ↑
61. Ap 14. ↑
62. Lc 2. ↑
63. Jn 13. ↑
64. *Vie du jeune Saccardi Ernesto*. « Letture Cattoliche », année XVI, fascicule 9. ↑
65. N° 48, année XII, 28 novembre 1869. ↑
66. Voir *Apologista*, n° 10, année 12. ↑
67. Voir S. Alphonse, *Gloires de Marie*. ↑
68. Ap 12. ↑
69. Voir S. Alphonse, *Gloires de Marie*. ↑
70. *Ibidem*. ↑
71. Voir S. Alphonse, *Gloires de Marie*. ↑